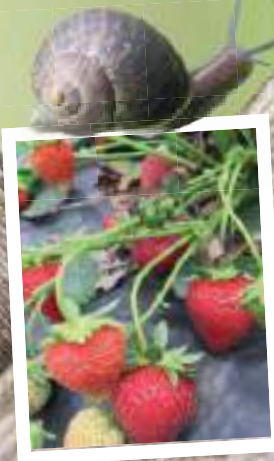




VIVRE À COURLAY



INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 66

JUILLET
2022

Remise du Label Bio à la commune de Courlay*



**voir l'article en pages intérieures*

De la glace
au dessert...



Le mot du Maire

La ribambelle d'animations organisées depuis le début du mois de juin (gala de danse, fêtes des écoles, finale de la coupe des Deux-Sèvres de foot, Courlithon, fête d'été...) marque, comme chaque année, la fin de l'année scolaire et le début des vacances.

Tout cela aura été complété le 14 juillet par l'arrivée de la 1^e étape du Tour cycliste des Deux-Sèvres, qui conduira les coureurs de Mauléon à Courlay.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui, par leur implication dans ces manifestations, contribuent à la dynamique de notre commune.

Plusieurs projets sont en cours depuis quelques mois. Mais leur avancée est ralentie par ce contexte économique, qui cumule la raréfaction de matières premières et matériaux, ainsi que de la main d'œuvre. Conséquences : des délais de livraison très allongés et des surcoûts très importants.

Malgré tout, les travaux de réhabilitation d'un bâtiment en Maison d'Assistantes Maternelles se poursuivent, près du restaurant scolaire.

En face, le projet de rénovation du "Courlis" prend forme. En effet, la demande de permis de construire a été déposée, les appels d'offres sont lancés. D'importants travaux sont nécessaires pour répondre aux exigences réglementaires, notamment en termes de sécurité et d'accessibilité. L'activité de bar et restaurant reprendra courant 2023.

Par ailleurs, les travaux d'effacement de réseaux (électricité, téléphone) Chemin du Bois et Rue de la Poste débiteront en août. Ce sera également l'occasion de moderniser l'éclairage public.

Le futur lotissement "Les Genêts" a aussi pris beaucoup de retard, essentiellement en raison d'une soi-disant "zone humide" détectée sur le terrain, qui nécessite des études supplémentaires avant l'obtention du permis d'aménager. C'est à Alpha Géomètre que ce projet a été confié... il y a 3 ans.

Enfin, le très haut débit arrive sur la commune tel que prévu. Vous avez pu constater de nombreux travaux d'installation de la fibre optique et de poteaux maillant notre territoire. Tout cela est programmé et organisé par Orange.

Certains d'entre vous peuvent d'ores et déjà contacter leur opérateur pour effectuer la connexion au réseau.

Je vous laisse découvrir ce nouveau "Vivre à Courlay" et vous souhaite un très agréable été et de bonnes vacances.

André Guillermic

Sommaire

Le mot du Maire	Page 1
Sommaire	Page 2

MAIRIE

Délibérations du Conseil Municipal	Pages 3 à 12
Budget 2022	Page 13
Infos diverses	Pages 14 à 19
Infos CSC	Page 20
Culture	Page 21
Histoire et Patrimoine	Page 22

ÉCOLES et A.P.E.

UEE Ernest Pérochon	Page 23
École maternelle Ernest Pérochon	Pages 24 à 26
École primaire Ernest Pérochon	Pages 27 à 30
APE "Sac à dos"	Page 31
École St Rémi	Pages 32 à 34
APEL-OGEC	Pages 35 à 37
Accueil de Loisirs	Page 38

ASSOCIATIONS

À vos agendas	Page 39
UNC	Page 40
Courlay-Animations	Page 41
Atelier chorégraphique	Pages 42 et 43
Gymnastique volontaire.....	Page 44
Hand-Ball	Page 45
FC3C	Pages 46 et 47
Tennis de table	Page 48
Courlay Pêche Loisirs	Page 49
Loisirs Adultes	Pages 50 et 51
Les Tréteaux courlitaïes	Page 52
Les Amis de La Tournivelle	Pages 53 et 54

SOCIAL & SANTÉ

ADMR	Page 55
Solidarité Sans Frontières	Page 56

En couvertures :

- Jardin, jardinier, jardinage...
- Label Bio et animations au restaurant scolaire.
- Zoom sur... l'AREC.
- La fête d'été et ses caisses à savon.

En pages centrales : (en couleurs, exceptionnellement)

- Activités à l'accueil de loisirs.
- Le Tour des Deux-Sèvres fait étape à Courlay.
- Quiz sur le thème des plantes et fleurs du jardin...

Délibérations du Conseil Municipal

RÉUNION DU 10/01/2022

Avenant de prolongation pour la mutualisation de services avec l'Agglo2B

Monsieur le Maire rappelle aux élus que la CA2B élabore actuellement son pacte fiscal et financier pour le mandat et que celui-ci risque d'avoir des incidences sur le schéma de mutualisation des services.

L'Agglo2B propose donc aux communes avant de définir un nouveau schéma de mutualisation, de prolonger pour une durée de 2 ans le schéma de mutualisation de la précédente mandature afin d'attendre les conclusions de ce pacte financier.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver cette prolongation pour une durée de 2 ans.

Convention passée avec l'assurance MUTUALIA pour l'autoriser à proposer une mutuelle aux habitants de COURLAY

Il s'agit d'une convention permettant à cette mutuelle de faire de la prospection auprès des courlitaïs.

Cette décision a été acceptée à la majorité absolue : 16 OUI et 3 ABSTENTIONS

Demande de subvention auprès du Conseil départemental pour la rénovation d'un bâtiment destiné à accueillir une M.A.M.

Monsieur le Maire rappelle qu'un logement a été acheté, 5 rue des petits gourmets pour y installer une M.A.M. (Maison d'Assistantes Maternelles).

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 484 560 € H.T. (incluant les honoraires d'architecte) soit 581 472 € T.T.C.

Il est possible pour cet investissement de bénéficier d'une subvention auprès du Conseil départemental au titre du fonds de solidarité pour un montant maximal de 84 720 €.

Le Conseil Municipal décide donc à l'unanimité de monter un dossier pour demander cette subvention.

Demande de subvention D.E.T.R. auprès de l'Etat pour la rénovation d'un bâtiment destiné à accueillir une M.A.M.

Les travaux de la M.A.M. sont éligibles à la D.E.T.R. (dotation d'équipement des territoires ruraux) qui est une subvention de l'Etat attribuée par les services préfectoraux au titre du programme "Renforcer l'accueil des jeunes populations".

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 484 560 € H.T. (incluant les honoraires d'architecte) soit 581 472 € T.T.C.

Plan de financement de la M.A.M.

Subvention D.E.T.R. : 193 824 €
 Conseil départemental : 84 720 €
 Autofinancement : 152 928 €
 Emprunt : 150 000 €

Délibérations du Conseil Municipal

RÉUNION DU 07/02/2022

Attribution des marchés publics pour la M.A.M. de COURLAY

Les marchés sont attribués comme suit :

LOT	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT H.T.
1 : Terrassement, V.R.D.	PELLETIER T.P. de CIRIÈRES	20 203,84 €
2 : Gros œuvre, démolition, désamiantage	CLAZAY CONSTRUCTION de BRESSUIRE	104 566,06 €
3 : Ravalement	RMT RAVALEMENT de LUZAY	6 137,25 €
4 : Charpente bois	LA CHARPENTE THOUARSAISE de THOUARS	38 887,75 €
5 : Couverture, bardage Zinc	SAS Jean ROBERT de LOUDUN	38 503,30 €
6 : Couverture, bardage métallique	SAS PELLETIER de ROM	29 095,95 €
7 : Menuiseries extérieures	SARL OLIVIER Bernard de CERIZAY	19 471,54 €
8 : Menuiseries intérieures	SARL OLIVIER Bernard de CERIZAY	20 266,24 €
9 : Cloisons sèches, isolation	SARL OLIVIER Bernard de CERIZAY	29 975,40 €
10 : Carrelage, faïence	SARL FAUCHEREAU de BRESSUIRE	6 805,05 €
11 : Peinture, revêtement de sols	Norbert PAILLAT d' IZERNAY	22 755,05 €
12 : Faux plafonds	Société TREMELO de CHALONNES sur LOIRE	3 434,07 €
13 : Plomberie, chauffage, ventilation + option : reprise sur réseau extérieur	Société F.B.M. de BRESSUIRE	74 500,00 € 3 318,20 €
14 : Electricité + option : portier interphone vidéo	Société FRADIN BRETTON de BRESSUIRE	30 000,00 € 2 350,00 €
	TOTAL	450 269,70 €

Renouvellement de la convention de gestion du service d'accueil périscolaire entre l'Agglo2B et la commune de COURLAY

Monsieur le Maire rappelle que l'accueil périscolaire est une compétence Agglo2B mais que la gestion est locale donc exercée par la commune de COURLAY.

Les conditions de gestion doivent donc être définies par convention. L'Agglo propose de renouveler la convention pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2023.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Renouvellement du contrat emploi-compétences au sein des services périscolaires et scolaires pour le ménage des écoles

Renouvellement d'un contrat emploi compétences auprès des services scolaires et périscolaires : ménage des écoles, services de restauration scolaire.

Il s'agit d'un contrat qui permet à une personne de faire une intégration dans le monde du travail en lui permettant de développer ses compétences par le travail et la formation professionnelle

La durée du contrat proposé par la collectivité est de 25 heures hebdomadaires rémunérées au SMIC

Ce renouvellement prend effet au 01/03/2022 pour une durée de 1 an donc jusqu'au 2/02/2023.

Le Conseil Municipal accepte cette prolongation à l'unanimité.

Délibérations du Conseil Municipal

RÉUNION DU 07/03/2022

Vote des subventions aux associations

ASSOCIATION	Subvention de base 2022	Subvention exceptionnelle 2022	Subvention totale 2022
APEL école Saint Rémi	600 €		600 €
Association Sac à dos	1 000 €		1 000 €
Comité USEP (demande : 3 € / enfant)	550 €		550 €
UGSEL école Saint Rémi	350 €		350 €
Amicale Pétanque Courlitaie	350 €		350 €
AREC	230 €		230 €
Atelier Chorégraphique	700 €		700 €
Hand-Ball Club Courlay	4 000 €		4 000 €
Raquette Courlitaie	1 400 €		1 400 €
Archers du Pied du Roy	400 €		400 €
Gymnastique volontaire	250 €		250 €
F.C.3.C	3 000 €		3 000 €
Société de chasse La Courlitaie	350 €		350 €
Courlay pêche loisirs	1 300 €		1 300 €
Secours d'urgence Courlitaie	610 €		610 €
Donneurs de sang	100 €		100 €
Solidarité sans Frontières	350 €		350 €
Croix-Rouge Française	60 €		60 €
France Adot 79	50 €		50 €
FNATH	50 €		50 €
La croix D'or	50 €		50 €
Restaurants du cœur	50 €		50 €
Délégation départementale APF	50 €		50 €
AFSEP	50 €		50 €
Prévention routière	50 €		50 €
Loisirs adultes	250 €		250 €
Musique La Fraternelle	200 €		200 €
Amicale des Aînés	120 €		120 €
Courlay animations	5 740 €		5 740 €
Association sanitaire de Courlay	1 680 €		1 680 €
UNC Courlay	150 €		150 €
Taroteurs Courlitaie	50 €		50 €
Aïkido Club Courlitaie	150 €	600 €	750 €
Association l'Etagère	50 €		50 €
ADMR	4 800 €		4 800 €
Les amis de la Tournivelle	30 000 €		30 000 €
C.S.C. de CERIZAY	3 750 €		3 750 €
Épicerie solidaire	4 636 €		4 636 €
	67 526 €	600 €	68 126 €

Délibérations du Conseil Municipal

Au cours de ce vote, plusieurs élus, membres de bureaux d'associations, se sont retirés au moment du vote de la subvention à l'association à laquelle ils participent, comme suit :

- Mme Linda BAUDOUIN pour l'atelier chorégraphique
- Mr Olivier DOYEN pour le F.C.3.C
- Mr Freddy MARILLAUD pour la musique La Fraternelle
- Mr Jean-Michel LANDRY pour Les Amis de la Tour Nivelles

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- vote les subventions aux associations pour l'année 2022 comme défini dans le tableau ci-dessus.

Avenant de gestion du service de portage de repas à domicile entre l'Agglo2B et la commune pour la fixation du tarif d'achat par le CIAS à la commune

Le tarif d'achat par le CIAS à la commune de COURLAY d'un repas à domicile passe à compter du 01/01/2022 au coût unitaire de 7,51 € au lieu de 7,49 € en 2021.

Tarif de vente suite à l'enquête publique pour l'aliénation de portions de chemins aux lieux-dits L'Aubretière et la Rue des Jardins

Après l'avis des domaines, obligatoire en cas de vente de chemins, le Conseil Municipal décide de fixer le prix de vente à 1,30 € le m².

Révision du RIFSEEP

Le RIFSEEP est le régime indemnitaire des agents de la collectivité.

Les élus doivent régulièrement procéder à la révision des montants maximums attribuables aux agents de la collectivité en fonction des critères de responsabilité, de technicité, expertise et également de contraintes ou exigences demandées aux agents.

Il appartient ensuite au Maire, en fonction de la satisfaction du travail accompli par les agents, d'attribuer ensuite une indemnité mensuelle à chaque agent sans dépasser les montants maximums définis par le conseil municipal.

RÉUNION DU 04/04/2022

Création d'un C.S.T. commun entre l'E.H.P.A.D. et la COMMUNE de COURLAY

Le Comité Social Territorial (ancien "comité technique" jusqu'au 01/01/2023) est une instance de dialogue social qui doit émettre des avis sur les réglementations collectives applicables aux agents de la collectivité. Cette instance est actuellement assurée par le CDG de ST MAIXENT pour la commune de COURLAY puisque celle-ci a moins de 50 agents.

L'E.H.P.A.D de COURLAY avec plus de 50 agents dispose déjà de son propre comité technique.

Or, il est possible s'agissant d'un E.H.P.A.D relevant de la fonction publique territoriale, donc du même versant de la fonction publique de rassembler les deux structures territoriales pour faire un comité social territorial commun aux deux établissements.

Il s'agit d'un organisme de discussion entre représentants des collectivités et représentants des agents qui est appelé à émettre des avis sur les sujets concernant collectivement les

Délibérations du Conseil Municipal

agents : par exemple les projets relatifs au fonctionnement et à l'organisation des services ; les lignes directrices de gestion relatives à la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et à la promotion et à la valorisation des parcours professionnels ; les orientations stratégiques en matière de politique indemnitaire et aux critères de répartition retenus ; les orientations stratégiques en matière d'action sociale ainsi qu'aux aides à la protection sociale complémentaire ; les plans de formations, etc...

(La liste exhaustive étant inscrite dans le décret n° 2021-571 du 10/05/2021)

La Commune de COURLAY a actuellement 26 agents (18 titulaires de droit public, 2 stagiaires de droit public, 4 contractuels de droit public et 2 contractuels de droit privé en contrat d'insertion), cet effectif comprend 14 agents à temps complet et 12 à temps non complet,

L'E.H.P.A.D. Le Pied du Roy de COURLAY : 56 agents (42 titulaires de droit public, 14 contractuels de droit public).

Le total dépassant les 50 agents, il est possible de faire un C.S.T. commun.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de créer ce C.S.T. commun entre l'E.H.P.A.D. et la Commune.

Vote des taux des taxes communales

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la réforme de la fiscalité locale vise à supprimer d'ici à 2023 la taxe d'habitation sur les résidences principales pour tous les foyers.

À l'issue de l'année 2020, 80% des contribuables ont déjà bénéficié d'un dégrèvement intégral de leur taxe d'habitation sur leur résidence principale.

En 2021, les 20% restants ont bénéficié d'un dégrèvement de 30%. En 2022, ces mêmes 20% restants bénéficieront d'un dégrèvement de 65% et enfin 100 % en 2023.

Les cotisations de taxe d'habitation acquittées par les contribuables les plus aisés seront perçus au profit du budget de l'État. Les communes ne votent plus de taux de taxe d'habitation.

Cette réforme se traduit par une perte financière pour les communes, compensée par la redescende du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties du département, à laquelle sera appliqué un coefficient correcteur figé dans le temps, destiné à neutraliser les effets de la réforme pour chaque commune.

Monsieur le Maire signale que la revalorisation forfaitaire **des valeurs locatives** est fixée pour 2022 à + 3,4%.

Étant donné la réévaluation des bases assez forte cette année en raison de l'inflation, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir les taux des deux taxes pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder pour l'année 2022 à un maintien du taux des 2 taxes communales :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (T.F.B.) : 37,04%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (T.F.N.B.) : 63,18%

Délibérations du Conseil Municipal

Vote des Budgets Primitifs 2022, des comptes administratifs 2021 et des affectations de résultats

(Voir la page Budget de ce VAC)

Renouvellement de la convention avec le C.S.C. pour la participation au fonctionnement de l'épicerie solidaire

Pour l'année 2022, la subvention est maintenue à 1,83 € par habitant. Le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler la convention nécessaire au financement de l'épicerie solidaire pour l'année 2022 pour une participation par habitant de 1,83 € soit 4 520,10 € pour l'année 2022.

Renouvellement de la convention avec le C.S.C. pour participation aux frais de fonctionnement de la structure

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'en 2021, il a été décidé de verser au CSC de CERIZAY une subvention de fonctionnement de 1,50 € par habitant.

Il rappelle également que les habitants de COURLAY peuvent bénéficier des divers services et animations organisés par le C.S.C. de CERIZAY et que les finances de cette structure sont en assez forte baisse depuis plusieurs années suite au désengagement de plusieurs financeurs.

Il rappelle les missions et activités de l'organisme et précise que le CSC vient régulièrement exposer tant ses projets que ses réalisations. Il propose de renouveler en 2022 la subvention de 1,50 € par habitant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de participer aux frais de fonctionnement du C.S.C. de CERIZAY en versant une subvention pour 2022 de 1,50 € par habitant en fonction de la population légale établie par l'I.N.S.E.E annuellement.

Il sera demandé au C.S.C. de développer sa communication vers la population courlitaïse pour permettre aux personnes intéressées de s'inscrire aux activités proposées.

Désignation du représentant de la commune à la CLETC (commission locale d'évaluation des charges transférées) auprès de l'Agglo2B

Monsieur le Maire signale que l'Agglo2B veut réactiver la CLETC (commission locale d'évaluation des charges transférées).

Il rappelle la mission principale de cette structure qui est d'évaluer les charges transférées par chaque commune à l'Agglo2B pour pouvoir ensuite déterminer la dotation de compensation qui sera versée annuellement à chaque collectivité.

Pour que celle-ci puisse travailler, il faut que chaque commune désigne un représentant au sein de la structure.

Il demande donc au Conseil Municipal de désigner le représentant pour la commune de COURLAY.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir Mr André GUILLERMIC pour assurer la mission de représentant de la commune de COURLAY à la C.L.E.T.C. de l'Agglo2B à compter de cette année 2022.

Renouvellement de l'octroi d'heures d'éducation musicale en milieu scolaire pour l'année scolaire 2022-2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est proposé annuellement à la collectivité de définir l'attribution des heures d'éducation musicale en milieu scolaire qu'elle souhaite proposer à ses écoles.

Délibérations du Conseil Municipal

Il rappelle que le coût d'intervention est à la charge de la collectivité et que pour l'année 2022-2023 il est toujours fixé à 55 € de l'heure.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir l'attribution d'heures d'éducation musicale à 20 heures pour l'école privée Saint Rémi et à 60 heures pour le groupe scolaire Ernest Pérochon pour l'année scolaire 2022-2023.

Le coût de revient sera donc de 4 400 € pour l'année scolaire.

Convention passée avec l'assurance AXA pour l'autoriser à proposer une mutuelle aux habitants de COURLAY

Il s'agit du renouvellement de la convention permettant à cette mutuelle de faire de la prospection auprès des courlitis. Avis favorable donné à ce renouvellement.

Dotation pour les fournitures scolaires à l'école publique pour l'année scolaire 2022-2023

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que chaque année il convient de voter le montant de la dotation attribuée pour les fournitures scolaires aux enfants scolarisés à l'école publique en maternelle et en primaire.

Il rappelle que le montant attribué l'an passé pour cette dotation pour fournitures scolaires était de 40 € par enfant. Il propose de reconduire pour l'année scolaire 2022-2023 cette même somme par élève.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir la dotation pour fournitures scolaires à 40 € par enfant pour l'année scolaire 2022-2023.

Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la subvention de fonctionnement versée à l'école Saint Rémi, de COURLAY pour 2021 s'est élevée à 37 233 € pour une justification de dépenses éligibles en fonctionnement de 46 935,25 €.

Il présente à l'assemblée le calcul du coût de fonctionnement de l'école publique pour 2021 qui s'élève à :

- 82 624 € pour 63 élèves scolarisés en maternelle soit 1 311 € par enfant de maternelle,
- 26 935 € pour 111 élèves scolarisés en primaire soit 243 € par enfant de primaire.

(La différence entre les deux écoles provient des charges de personnel qui sont beaucoup plus élevées en maternelle, étant donné la présence des A.T.S.E.M. dont le financement est à la charge de la commune)

Le conseil municipal décide d'accorder à l'O.G.E.C. de COURLAY, pour 2022, une subvention correspondant à la dotation prévisionnelle de 36 426 € se décomposant comme suit en fonction des effectifs scolarisés au 01/01/2022 :

$$1\ 311\ € \times 20\ \text{élèves} = 26\ 220\ € \text{ pour les maternelles}$$

$$243\ € \times 42\ \text{élèves} = 10\ 206\ € \text{ pour les primaires}$$

RÉUNION DU 09/05/2022

Enfouissement de réseaux Rue de la Poste

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été décidé de lancer une étude pour l'enfouissement des réseaux Rue de la Poste.

Le montant total des travaux s'élève à 125 975,87 € H.T. soit 151 171,04 € T.T.C. détaillé comme suit :

Délibérations du Conseil Municipal

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et d'éclairage public sur support commun s'élèvent à 106 452,57 € H.T. soit 127 743,08 € T.T.C.

Le SIEDS s'engage à financer la TVA et 75 000 € H.T. soit 70% du coût des travaux d'enfouissement.

La commune s'engage à participer à hauteur de 31 452,57 € H.T. soit 30% des travaux .

Les travaux d'enfouissement du réseau de communications téléphoniques sur support commun sont de 19 523,30 € H.T. soit 23 427,96 € T.T.C.

La commune s'engage à financer 58% de ces travaux soit 11 291,76 € H.T. donc 13 550,11 € T.T.C. , le reliquat étant à la charge de la société "ORANGE ".

Achat d'un terrain à proximité de la salle des fêtes

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que la parcelle cadastrée 103 AO n° 466 d'une superficie de 332 m² va être mise en vente. Celle-ci se trouve à proximité de la salle des fêtes et en continuité de la parcelle cadastrée 103 AO n° 465 déjà propriété de la collectivité.

Madame ESMERY veuve MERCERON, propriétaire est d'accord pour vendre cette parcelle à la commune au coût de 8 € le m², soit 2 656 € pour la parcelle.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acheter cette parcelle.

Renouvellement de l'opération "Argent de poche" en 2022

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que depuis 3 ans, la commune adhère à l'opération "Argent de poche" mise en place par l'intermédiaire de la mission locale de BRES-SUIRE.

Celle-ci a pour objectif de permettre à des jeunes de 16 à 18 ans d'effectuer quelques activités auprès des services de la collectivité. Les jeunes volontaires se voient attribuer des tâches sur des demi-journées de 3 heures avec un encadrement des services municipaux et moyennant une gratification de 15 € par demi-journée effectuée.

Comme l'an passé, les jeunes auront le choix de s'investir soit pour la commune, soit pour l'E.H.P.A.D. de COURLAY.

Le Conseil décide à l'unanimité de renouveler cette opération avec la même enveloppe financière que l'an passé pour la commune, soit 1 200 €.

Dénomination de l'accueil périscolaire

Monsieur le Maire rappelle au conseil Municipal que la commune gère le service de l'accueil périscolaire et qu'il serait souhaitable de procéder à la dénomination de cet accueil périscolaire.

Les agents du service, consultés, viennent de faire une proposition pour dénommer ce service "Les Cour'lutins".

À l'unanimité, le conseil valide cette dénomination.

RÉUNION DU 23/05/2022

C.S.T. commun entre la commune et l'E.H.P.A.D. : désignation du nombre des représentants, de la parité pour le collège des employeurs et du droit de vote pour donner un avis du collège employeur

Monsieur le Maire indique que dans le cadre des élections professionnelles au CST du 8 dé-

Délibérations du Conseil Municipal

tembre 2022 et après la consultation des organisations syndicales en date du 16 mai 2022, il est nécessaire de se prononcer avant la fin du mois de mai sur :

- le nombre de représentants du personnel titulaires siégeant au C.S.T.
- le paritarisme qui implique la présence de représentants de l'employeur
- le recueil de l'avis des représentants de l'employeur.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

Article 1 : de fixer à 3 le nombre de représentants du personnel titulaire siégeant au sein du CST commun entre la commune et l'E.H.P.A.D. de COURLAY.

Article 2 : d'instaurer le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité et de l'E.H.P.A.D. titulaires qui est égal à celui des représentants du personnel titulaire au sein du C.S.T., soit 3 titulaires.

Article 3: d'autoriser le recueil de l'avis des représentants de la collectivité au sein du C.S.T.

Article 4 : de ne pas créer de commission consultative dans un premier temps. Les questions d'hygiène et de sécurité seront traitées au sein du C.S.T. Le sujet sera évoqué lors d'une des premières réunions du C.S.T.

Tarif de vente des repas aux communes de BRÉTIGNOLLES et CIRIÈRES pour leur restaurant scolaire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les communes de BRÉTIGNOLLES et CIRIÈRES souhaitent à compter de septembre 2022 acheter les repas des enfants scolarisés sur leur territoire, à la commune de COURLAY qui fabrique déjà les repas pour les enfants de COURLAY.

Pour cela, la commune monte actuellement, avec l'aide de l'entreprise QUALYSE, spécialisée dans le domaine du contrôle alimentaire, un dossier de demande d'agrément auprès des services de l'Etat.

Il s'agirait donc pour la commune de COURLAY, qui fabrique à ce jour une moyenne de 220 repas par jour, d'y ajouter environ 100 repas au quotidien qu'un agent des 2 communes intéressées viendrait chercher tous les jours à COURLAY.

Après avoir effectué un calcul du coût de production des repas qui est présenté aux élus, le prix de vente est fixé pour la 1^{ère} année scolaire 2022-2023 à 3,85 € l'unité.

Ce tarif sera revu courant juillet 2023 pour être le plus proche possible de la réalité du coût de production qui pourra être calculé en fin d'année scolaire en fonction des résultats et pourra être révisé en début d'année en cas d'inflation importante sur les produits alimentaires.

Une convention sera établie avec chaque collectivité pour définir les conditions de mise en place de cette vente de repas.

Tarif des repas facturés aux bénéficiaires pour l'année scolaire 2022-2023

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal du coût de revient d'un repas enfant, qui s'élève pour l'année 2021 à 6,68 €.

Il rappelle que le tarif applicable ne peut être supérieur à ce coût de revient.

Pour l'année scolaire 2021-2022, le coût facturé aux familles est de 3,30 € par repas pour

Délibérations du Conseil Municipal

les enfants déjeunant régulièrement et 4,05 € par repas pour les occasionnels.

Le Conseil décide pour l'année scolaire 2022-2023 de fixer les tarifs suivants :

- Enfants déjeunant régulièrement : 3,40 € le repas
- Enfants déjeunant occasionnellement : 4,20 € le repas
- Adultes : 6,50 € le repas

Embauche d'une apprentie au service restauration scolaire

Le service ayant reçu en 2022 une jeune stagiaire qui souhaite poursuivre dans le domaine de la restauration collective en effectuant un apprentissage, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de la recevoir en 1^e année d'apprentissage pour l'année scolaire 2022-2023.

La durée prévisionnelle de l'apprentissage est de 2 ans. Une prolongation du contrat pourra donc être effectuée l'année suivante pour lui permettre de valider son C.A.P. P.S.R. (Production et Service en Restauration).

Petits rappels utiles...

BRUITS DE VOISINAGE

Nous vous rappelons que par arrêté du 13 juillet 2007, la préfecture des Deux-Sèvres a précisé la réglementation des bruits de voisinage dans le département des DEUX-SÈVRES.

Celui-ci stipule dans son article 5 que :

les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Samedis : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h

Dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

Vous voudrez bien veiller à respecter ces dispositions applicables sur l'ensemble du territoire des Deux-Sèvres.

DÉJECTIONS CANINES

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^e classe. (Article R632-1 du Code Pénal : est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 1^e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, des déjections sur la voie publique)



Les Amicales des Donneurs de Sang Bénévoles de Courlay, Terves et Chanteloup organisent une collecte

le mercredi 1^{er} Septembre à la salle Espace du midi à Courlay de 16 h 00 à 19 h 00 .
Prenez votre créneau horaire en vous inscrivant sur le site mon-rdv-dondesang. N'oubliez pas votre carte d'identité.

La dernière collecte de l'année aura lieu à la salle des fêtes de Terves le jeudi 15 décembre.

Budget 2022

Principales dépenses et recettes de fonctionnement

RECETTES	MONTANT	DÉPENSES	MONTANT
Produit des services	225 500 €	Charges à caractère général	550 700 €
Impôts et taxes	1 080 200 €	Charges de personnel	845 200 €
Dotations et participations	528 000 €	Autres charges de gestion	186 650 €
Autres recettes diverses	35 000 €	Charges financières	45 000 €
Produits exceptionnels	700 €	Charges exceptionnelles	40 854 €
TOTAL RECETTES RÉELLES 2022	1 869 400 €	TOTAL DÉPENSES RÉELLES 2022	1 668 404 €
Opérations d'ordre	10 000 €	Opérations d'ordre	5 700 €
Résultat reporté	1 063 882 €	Virement à section d'investissement (Capacité d'autofinancement brute)	1 269 178 €
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES	2 943 282 €	TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES	2 943 282 €

Principales dépenses et recettes d'investissement

RECETTES	MONTANT	DÉPENSES	MONTANT
Solde d'exécution	3 903 €	Remboursement capital emprunts	260 000 €
Subvention d'investissement	64 620 €	Etude pour bâtiments scolaires	46 844 €
Emprunt	398 233 €	Acquisition de terrains	65 000 €
		Travaux au cimetière	8 500 €
FCTVA	45 000 €	Acquisition de matériels de transport	82 000 €
Taxe aménagement	3 000 €	Bâtiments scolaires	15 000 €
Excédents de fonct capitalisés	173 619 €	Autres bâtiments publics	80 125 €
Virement de section fonct 2022	1 269 178 €	Aménagement M.A.M.	583 206 €
Immobilisations financières	99 739 €	Aménagement restaurant Le Courlis	520 000 €
		Réseaux chauffage et divers	154 839 €
		Voirie	78 500 €
		Divers (matériels, mobilier, etc...)	107 358 €
		Participation travaux enfouissement réseaux	29 000 €
TOTAL RECETTES RÉELLES 2022	2 057 292 €	TOTAL DÉPENSES RÉELLES 2022	2 030 372 €
Opérations d'ordre	5 700 €	Opérations d'ordre	10 000 €
Intégrations		Intégrations	22 620 €
TOTAL GÉNÉRAL	2 062 992 €	TOTAL GÉNÉRAL	2 062 992 €

Les principaux travaux d'investissement sont :

L'aménagement d'une M.A.M. au 5 Rue des petits gourmets, à proximité du restaurant scolaire.

La réhabilitation du restaurant Le Courlis pour y installer un nouveau gérant.

L'acquisition de terrains concerne des terrains qui pourraient constituer une petite réserve foncière destinée à la construction.

Le matériel de transport consiste dans l'acquisition d'un tracteur et d'un véhicule utilitaire pour les services techniques.

Infos diverses

"Grand Nettoyage de printemps"



Le "Grand Nettoyage de printemps", dans le cadre du Passoport du civisme, a eu lieu le samedi 19 mars 2022. Il a réuni des enfants, des parents, des adultes, des élus, des habitants de Courlay, et il a permis de récolter, cette année, une trentaine de kilos de déchets, ramassés le long des parcours suivis par les équipes de "nettoyeurs".

Un grand merci à tous pour votre participation à cette opération de nettoyage. Un petit geste de chacun pour un environnement plus propre pour tous !

Ce fut un moment convivial et sympathique, que nous renouvellerons le **samedi 18 mars 2023**. Nous espérons vous y retrouver encore plus nombreux.

CADASTRE SOLAIRE en DEUX-SÈVRES

Mesurez **gratuitement** le potentiel solaire de votre toiture, sur le site internet suivant :

<https://www.siterre.fr/sieds/#/>

Entrez le nom de votre commune, déplacez-vous sur la carte, localisez votre maison ou vos bâtiments.

Les différentes couleurs* vous indiquent le rendement de votre toiture en Kwh par m2 par an.



* En niveaux de gris, sur cette photo, mais en orange, jaune, vert ou bleu, sur le site Internet.

Infos diverses

Remise du label "Territoire BIO engagé"

Depuis janvier 2020, les enfants des écoles sont accueillis dans un restaurant scolaire tout neuf, "Les petits gourmets". Le bâtiment où se faisait la cantine précédemment n'était plus adapté, aussi bien pour les agents qui y travaillaient que pour le confort des enfants pendant les repas.

Avec la volonté affirmée de proposer aux écoliers des repas faits sur place et en complément de cette construction, les élus ont souhaité doter l'équipe d'un chef-cuisinier, en la personne de Sylvain RENAUX, qui avait déjà officié dans un autre restaurant scolaire.

En plus de la cuisine, de la gestion de son équipe et de l'organisation des repas, il lui a été confié la mission de se rapprocher de producteurs locaux, en bio ou en agriculture raisonnée, pour se mettre en conformité avec les textes régissant l'alimentation collective.

Ainsi, il s'approvisionne en légumes chez un maraîcher de Moncoutant, ses produits laitiers viennent de chez un agriculteur de Voulmentin et de chez un autre producteur de l'Airvaudais. Pour certains de ses repas, il arrive à un pourcentage de 35 % de produits bio, avec une moyenne d'environ 25 %.

La Région ayant lancé à un appel à projet, Courlay y avait répondu et le verdict est tombé : la commune vient d'obtenir le Label "**Territoire BIO engagé**", pour avoir fait les efforts nécessaires pour introduire plus de 21 % de produits bio dans les menus du restaurant scolaire.

Ce label a été remis le lundi 27 juin, à la mairie, par le Président d'Interbio Nouvelle-Aquitaine, après une visite du restaurant scolaire, guidée par Sylvain. Monsieur le Maire, après avoir retracé l'historique du projet de construction, n'a pas manqué de féliciter tous les agents impliqués dans son fonctionnement, qui n'a pas toujours été simple en raison de l'épidémie qui nous a touchés. Certains producteurs étaient présents.

Une précision supplémentaire : Sylvain, en plus de ses activités de cuisine, organise régulièrement des animations en direction des écoliers, que ce soit pour les sensibiliser au gaspillage et au tri, ou bien pour les informer de l'origine des ses produits et les initier à leur utilisation.



Pendant la visite guidée et commentée du restaurant...



La remise du Label...



Infos diverses

Atelier de maroquinerie "Âme Jumelle"

Corinne GRENON, 42 ans, a créé son atelier de maroquinerie en octobre 2017. Elle a acquis ses compétences de maroquinrière en travaillant pendant 2 ans au sein des ateliers Chanel, puis elle a renforcé ses acquis par une formation d'Artisan Créateur Maroquinier, à l'Afpa de Cholet.

Son atelier, initialement installé à Bressuire, est maintenant hébergé à La Plainelière, sur le site de l'entreprise C2S.

Elle propose trois types de services :

- création sur mesure de sacs à main, de petite maroquinerie et de ceintures,
- réparation (remplacer une fermeture, changer une bandoulière, réparer une veste en cuir ou un blouson de moto...)
- sous-traitance en direction des professionnels.

Elle propose également le service de relais-colis "Colis Privé".

L'atelier est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 15 à 12 h et 13 h à 17 h 30, et le mercredi de 8 h 15 à 12 h 30.

On peut la contacter au 06 03 98 10 14, ou par messagerie corinne@amejumelle.fr



Dispositif "Argent de poche" : un témoignage

Elle s'appelle Marine, elle va avoir 18 ans en 2022. Elle habite Courlay, et elle fait partie des jeunes qui se sont inscrits au dispositif "Argent de poche", reconduit cette année par la commune. Il s'agit de proposer à des volontaires de donner un peu de leur temps, avec une petite gratification financière en contrepartie. Ce temps peut s'effectuer auprès des agents de ménage, dans les écoles, ou avec ceux des services techniques, sur le terrain...

Marine, elle, pour la seconde fois, s'est proposée pour venir aider à l'EHPAD. Rien d'étonnant à ce choix puisqu'elle termine cette année un Bac Pro, option "Services à la personne".



Même si de son propre aveu, elle se sent plus à l'aise avec des petits, elle est prête à venir auprès des résidents du Pied du Roy, mais, précise-t-elle, plutôt pour y mener des actions d'animation que pour les soins (faire des jeux avec les résidents, faire la lecture...).

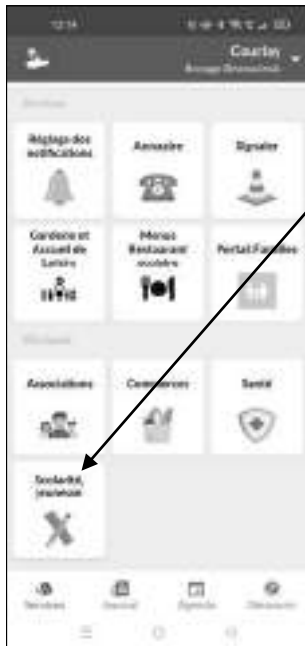
Sa première expérience en 2021 lui ayant bien plu, elle a donc renouvelé sa demande en 2022. Heureusement, nous dit l'animatrice en titre de l'EHPAD, car il y a eu moins de candidats cette fois-ci.

Gageons que Marine trouve à l'EHPAD l'occasion de compléter son expérience, d'apporter une présence supplémentaire aux résidents et aux agents de la maison de retraite, et que cela lui serve de tremplin pour son avenir professionnel. Et, pourquoi pas, à Courlay ?

Infos diverses

L'application IntraMuros est opérationnelle depuis janvier 2021. Une fois installée sur votre tablette ou votre smartphone, elle vous offre toute une palette d'informations sur la commune. En voici quelques exemples...

Vous arrivez sur Courlay, et vous avez des enfants en âge scolaire...



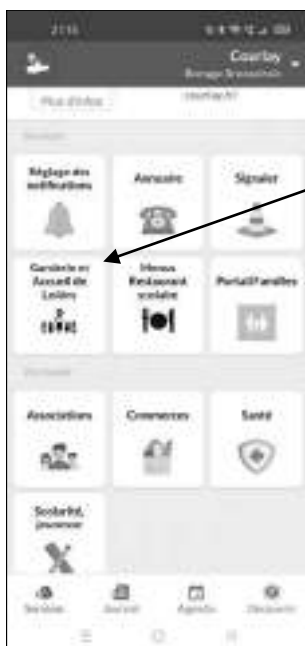
Cliquez sur le bouton "Scolarité-Jeunesse".

En cliquant sur l'école de votre choix, vous obtiendrez les renseignements nécessaires pour la contacter.

En cliquant sur la clochette en face du nom de l'école, elle devient jaune et vous recevez une notification dès que cette école poste une information.



Vous souhaitez des informations sur l'accueil périscolaire et l'ALSH...



Cliquez sur le bouton "Garderie-Accueil de Loisirs".

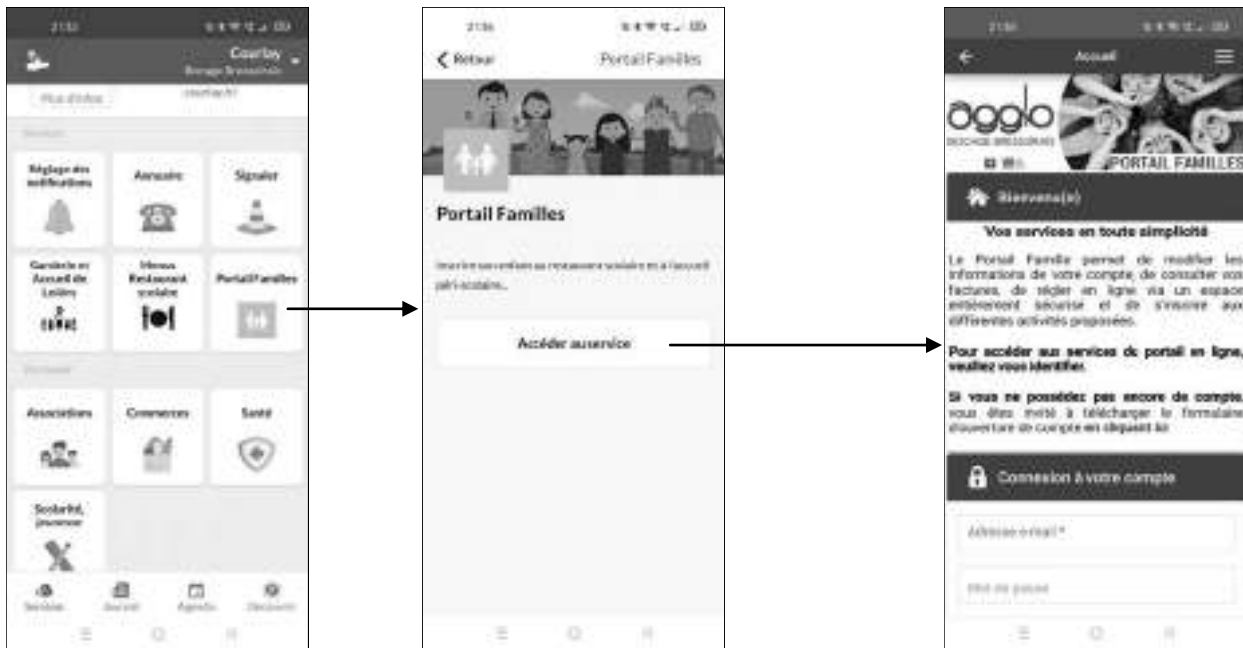
Vous saurez tout :

- les jours et heures d'ouverture et de fermeture,
- comment contacter le service,
- les tarifs
- le programme des activités pour la période en cours.

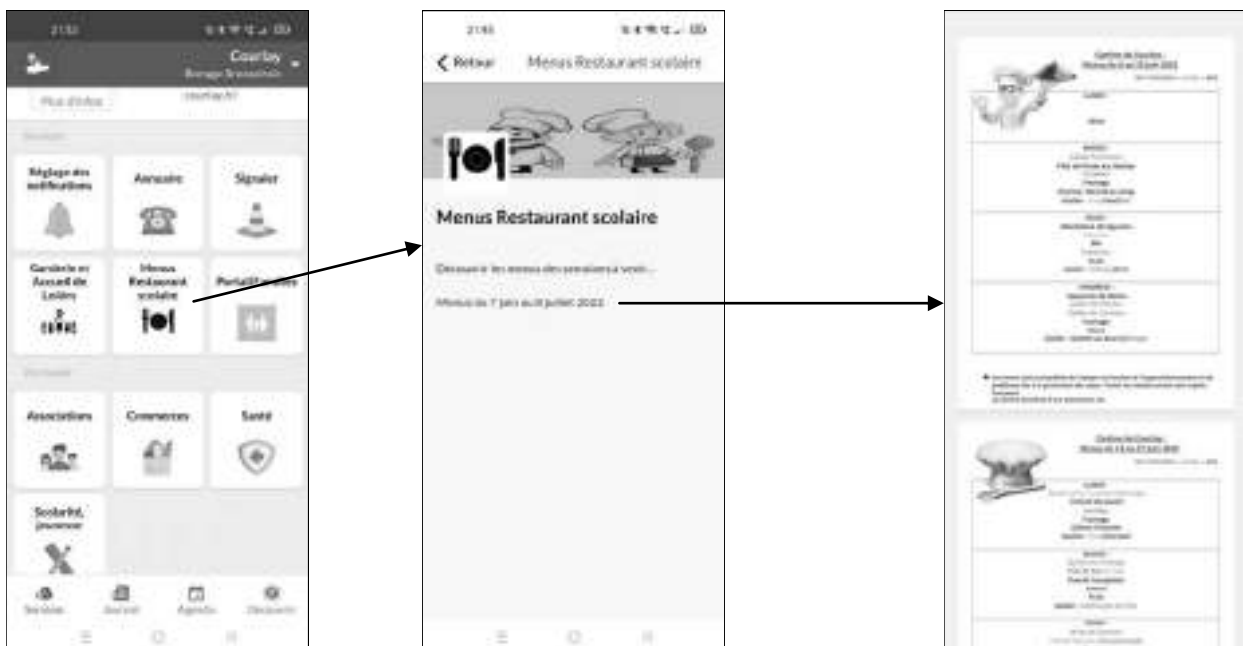


Infos diverses

Sur IntraMuros, nous avons placé un bouton "Portail Familles". Celui-ci vous redirige vers le site de l'Agglo2B, qui gère ce service d'inscription au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire-ALSH.



Le bouton "Menus Restaurant scolaire" vous permet de savoir ce que votre enfant va manger.



Infos diverses

Vous arrivez sur notre commune, ou vous avez envie de participer à une activité associative...



Vous avez besoin d'un entrepreneur, d'un artisan, d'un commerçant...



D'autres boutons existent ; explorez-les.

Ainsi, le bouton "Annuaire" vous permettra de trouver comment contacter le maire et ses adjoints, le médecin, la pharmacie, l'infirmière, le dentiste, les services scolaires (Périscolaire et restaurant scolaire) et les services techniques.

Abonnez-vous en cliquant sur la clochette jaune, là où elle est disponible, pour être informé des nouvelles informations mises en lignes sur IntraMuros.



Infos CSC

La commune de Courlay est partenaire du Centre Socio-Culturel du Cerizéen (CSC). En tant que conseillère municipale, Catherine Gonnord participe au conseil d'administration de l'association.

Le CSC est une structure d'animation de la vie sociale et compte 1 432 adhérents de toutes les communes du Cerizéen. Ouvert à tous, il offre une large palette d'activités répondant aux besoins et aux envies des habitants. Voici quelques exemples d'activités, de la petite enfance à la personne âgée :

- un lieu d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans et leurs parents tous les vendredis matin
- un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires
- un accueil de jeunes ouvert les mercredis, vendredis et samedis et pendant les vacances scolaires
- des animations parents-enfants et des sorties familles à la découverte d'une ville, d'un parc...
- des ateliers d'échanges de savoirs autour de l'informatique, de la cuisine, du bricolage, des arts, des langues étrangères, de l'activité physique...
- des ateliers d'apprentissage du français
- une épicerie solidaire pour les familles en difficulté financière
- du transport solidaire pour ceux qui n'ont pas les moyens de se déplacer
- des animations pour les retraités au quotidien, le week-end et pendant les vacances
- et bien d'autres encore.

Toute cette énergie est le fruit d'un travail partagé entre les 10 salariés et de 166 bénévoles qui donnent de leur temps et se mettent au service des autres. Toutes les bonnes volontés peuvent pousser les portes du CSC. Chacun peut y trouver une place en fonction de ses compétences et de ses désirs !

Près d'une centaine d'habitants de Courlay participe à la vie du CSC que ce soit des enfants, l'accueil de loisirs, des adultes au sein des ateliers d'échange de savoirs, de l'épicerie solidaire, du transport solidaire, et des familles lors des animations parents/enfants et grands-parents/enfants.

Le CSC se déplace aussi sur la commune et propose des activités au plus près des habitants pour les ados, pour les familles, les retraités...

Nous sommes à l'écoute de vos besoins, n'hésitez pas à nous partager vos envies !

Contact

Centre Socio-Culturel du Cerizéen
9 rue du pas des pierres
79140 CERIZAY
05 49 80 57 63

accueil.cerizeen@csc79.org

Site : cerizeen.csc79.org

Journées Européennes du Patrimoine



Les 17 et 18 septembre 2022 auront lieu les Journées Européennes du Patrimoine. À cette occasion, vous pourrez visiter gratuitement l'église de Courlay de 14 h à 18 h. Vous pourrez admirer sa tour et son porche romans du XI^e siècle, sa nef gothique du XV^e siècle, son retable restauré et restitué comme à son origine et son vitrail de 1945/1950 relatant des scènes des Guerres de Vendée (1793).

Des animations à la Tour Nivelles vous seront également proposées.

Exposition artistique

Les 1^{er} et 2 octobre 2021, de 14 h à 18 h à la salle "Espace du Midi"



Comme tous les ans, la salle de l'Espace du Midi ouvrira ses portes pour une nouvelle exposition conviviale des artistes courlitaïses. Nous comptons sur vous pour nous surprendre grâce à vos dons d'artistes comme vous le faites si bien chaque année.

Si vous souhaitez exposer une ou plusieurs de vos œuvres et que vous n'avez pas été contacté, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

L'exposition est ouverte à toute création artistique : peinture, broderie, couture, mosaïque, sculpture, cartonnage, reliure, poésie, photo, vidéo ...

Courlitaïses, courlitaïses, réservez dès maintenant votre week-end, et venez nombreux encourager nos artistes.

ENTRÉE GRATUITE pour tous



Histoire et Patrimoine

Février 1942-Février 2022 80^e anniversaire de la mort d'Ernest Pérochon

Il n'est sans doute plus utile d'expliquer pourquoi on parle d'Ernest Pérochon à Courlay. Il est bon cependant de ne pas oublier ce personnage illustre de la commune, et 2022 était une occasion à ne pas manquer : il y a en effet tout juste 80 ans que notre écrivain s'est éteint, à Niort, en pleine occupation allemande, suite à des tracasseries qu'il faut rappeler.

À plusieurs reprises, à partir de 1940, il avait été sollicité, lui l'écrivain du terroir, pour parler à la radio, de l'Europe, des Camps de Jeunesse et pour faire ainsi la propagande de l'occupant. À prix d'or !

"Vous vous êtes trompés de porte, Messieurs. Je ne suis pas votre homme !", répond-il à ses sollicitateurs.

En 1942, il est dénoncé comme "gaulliste" et le Préfet le fait appeler.

"En effet, Monsieur le Préfet, j'ai des idées bien arrêtées à ce sujet, et personne ne m'en fera changer", répond-il sans se laisser intimider.



Il se savait menacé par la Gestapo, mais n'en parlait pas à sa famille, pour ne pas l'inquiéter. Sa fille était alors enceinte de son deuxième enfant.

Mais son cœur n'a pas résisté à ces soucis et il est mort d'une seconde crise cardiaque le 10 février 1942, à quelques jours d'être arrêté. Son petit-fils Jean naîtra quelques jours plus tard.

Ses obsèques ont été suivies par beaucoup de monde, mais aucun hommage officiel ne sera rendu, pas un mot dans les journaux. Ni le Préfet, ni l'Inspecteur d'Académie ne seront présents et il sera interdit aux enfants des écoles d'assister aux obsèques. Une jeune institutrice, pourtant, bravera cet interdit et fleurira discrètement la tombe de Pérochon avec ses élèves...

Ces raisons étaient suffisantes pour que, cette année 2022, sa famille, l'association des Amis d'Ernest Pérochon, la Préfecture de Niort, les Mairies de Niort et de Courlay, les Amis du Musée de La Tour Nivelle et l'Atelier du Patrimoine de Vouillé, s'associent pour marquer cet anniversaire et rendre un hommage officiel à Ernest Pérochon, que les autorités de l'époque lui avaient refusé, par idéologie.

Le Maire de Courlay et un représentant de La Tour Nivelle se sont donc rendus à Niort, ce matin du 10 février 2022, pour participer à cette cérémonie.

Le Maire de Niort, et un représentant de la Préfecture ont tenu à être présents à ce moment de souvenir, et ont rappelé, dans leurs discours, tout leur intérêt pour notre écrivain, humaniste visionnaire et premier Goncourt du département.

Après les dépôts de fleurs, la famille a remercié chaleureusement les officiels présents pour cette reconnaissance et pour la promotion faite à la mémoire de ce personnage, qui aura marqué son temps par ses écrits et sa philosophie de vie.



U.E.E. Ecole E. Pérochon

Toute l'équipe pédagogique s'est réunie pour faire le bilan de l'année écoulée.

Séverine Deborde, directrice de l'école Ernest Pérochon, **Caroline Bossan**, responsable du service SESSAD de Bressuire, **Christina Fernandez**, enseignante de la classe UEE, **Marie Coudreau**, éducatrice de la classe UEE, **Manon Gratiot**, apprentie monitrice éducatrice, **Alain Gaufreteau**, conseiller pédagogique du service École Inclusive à la DSDEN79, **Denis Breton**, directeur adjoint IME et SESSAD Bressuire et Thouars.

(Les noms sont écrits en fonction de leur place sur la photo)



Le bilan est très positif, autant pour les enfants de la classe UEE qui s'intègrent très bien dans l'école, que pour les enfants de l'école Ernest Pérochon qui apprennent la différence, la tolérance et le respect de chacun. De nombreuses actions inclusives ont été menées tout au long de l'année scolaire.

En voici quelques-unes : plusieurs missions du Passeport du civisme, l'USEP, le Sport (CP, CM), le ping-pong, la piscine, l'éducation musicale (Conservatoire), les arts plastiques (CP, CM), le projet vélo, la sortie du 17 juin, la fête de l'école et les actions APE qui concernent plus particulièrement les parents, ce qui est aussi très important pour les familles.

L'année prochaine, 2 enfants partent en collège UEE à Argentonny et 2 nouveaux enfants arrivent à Courlay. Les demandes sont importantes pour intégrer une classe UEE, 7 à 8 enfants sont sur liste d'attente.

Pour l'instant, les enfants de la classe UEE ne comptent pas dans les effectifs de l'école, bien qu'ils soient intégrés dans les classes pour certains cours.

Une nouvelle convention sera signée à la rentrée pour permettre de continuer à accueillir cette classe à Courlay.

C'est une belle réussite de l'intégration du handicap à l'école que la commune est heureuse de pouvoir poursuivre dans l'enceinte de son école.

Bourses étudiants : nouveau barème pour 2022

Comme les années précédentes, le C.C.A.S. de Courlay propose aux jeunes qui poursuivent leurs études de déposer un dossier de demande de bourses communales.

Les conditions pour en bénéficier sont les suivantes :

- faire des études et avoir un logement sur place, ou être en internat,
- préparer un CAP, le BAC ou faire des études supérieures.

L'obtention d'une bourse est fonction des ressources de la famille.

Le barème fixé pour 2022 est le suivant :

Ressources mensuelles du foyer par personne	> 1050 €	de 900 € à 1049 €	de 750 € à 899 €	de 650 € à 749 €	de 550 € à 649 €	< 550 €
Bourse accordée	0 €	100 €	200 €	300 €	450 €	600 €

Les dossiers sont à demander en mairie et doivent être retournés remplis avant le 18 novembre 2022, même incomplets, car cela permet budgétairement de provisionner pour la fin de l'année.

Ecole maternelle E. Pérochon

I) Projets sur le thème Édusanté

La sortie scolaire

Cette année, les trois classes maternelles sont parties au jardin Camifolia à Chemillé en Anjou pour la sortie scolaire de fin d'année. Durant cette journée, les élèves ont pu participer à 2 ateliers :

- Coco la coccinelle : fabrication d'une coccinelle en argile et découverte de son cycle de vie.



- Sur la piste des lutins : jeu de piste dans le jardin Camifolia avec éveil des 5 sens.



Ecole maternelle E. Pérochon

Action USEP : À la porte de mon école

Cette année, les élèves de PS jusqu'au CE1 participaient à une action USEP départementale intitulée "À la porte de mon école". Après avoir fait plusieurs randonnées et après avoir trouvé des monuments et différents endroits historiques et culturels dans Courlay, un parcours de randonnée a été défini avec création d'un guide de randonnée.



Matinée jeux avec l'association Dé en bulles

Le jeudi 19 mai, l'association Dé en bulles a proposé différents jeux aux enfants : jeux en bois, de construction, de société ...



Ecole maternelle E. Pérochon

II) Cycle natation

Comme tous les ans, les élèves de GS vont à la piscine de Moncoutant. Des parcours évolutifs ont été proposés aux enfants pour apprendre à s'immerger, se propulser et entrer dans l'eau de différentes façons.



III) La fête de l'école

Elle a eu lieu le samedi 25 juin 2022 à la salle du midi. Pour les maternelles, le thème était bien sûr celui de Édusanté. Les petites sections ont commencé par une danse sur le thème du sport, les moyennes sections ont présenté une danse sur le thème des écrans et les grandes sections représentaient le sommeil.



Ecole élémentaire E. Pérochon

Malgré le contexte sanitaire compliqué en ce début d'année, les élèves du CP au CM2 ont pu concrétiser leurs différents projets dans divers domaines.

Éducation musicale :

En lien avec notre projet Édusanté et avec l'idée de trouver des activités où l'enfant est actif et créatif, les élèves ont bénéficié de l'intervention de Mathieu Blanchard, intervenant musique du conservatoire de musique de Bressuire. Ces heures sont financées par la mairie.

Les CP ont découvert comment faire de la musique avec des objets de récupération : bouteilles, plastiques, couvercles, tuyaux, tubes, verres, tongs, billes...

Les CE1 et les CE2 ont mis en musique respectivement un conte africain, "Le joueur de flûte". Les CM1 à partir d'une création musicale, ont écrit une brève histoire policière. Les CM2 ont créé une musique pour l'expression corporelle (autour de la transformation du papillon).

La classe UEE a reproduit les éléments naturels (eau, pluie, vent) à l'aide des instruments de musique.



Pour compléter ce travail en musique, le mardi 24 mai, les CE2 et les CM2 se sont rendus au théâtre de Bressuire pour voir *Le joueur de flûte*, de Joachim Lataret, librement inspiré du conte du *Joueur de flûte de Hamelin*. Cela a été l'occasion pour les élèves de découvrir une mise en scène en adéquation avec des problématiques contemporaines. Ils ont ainsi pu comparer cette adaptation avec une version plus ancienne du conte étudiée en classe.

USEP :

Projet "À la porte de mon école"

Les classes de l'école maternelle, les CP et les CE1 ont fait un cycle randonnée dans le but d'élaborer un guide de randonnée. Ce guide sera imprimé avec la participation du comité USEP.



Rencontre USEP'athlon le 14 avril.

4 classes se sont retrouvées au plan d'eau de Courlay pour une journée sportive. Ils ont découvert le tir à l'arc, le fil d'Ariane, des jeux de raquettes, le biathlon, le Mølkky...

Ecole élémentaire E. Pérochon

Chaque classe du CP au CM2 a aussi participé à des rencontres USEP.

Mardi 31 mai, les CE2 des écoles Ernest Pérochon et de la Sèvre (Moncoutant) ont passé une journée sportive au château de Bressuire. Au programme : course d'orientation sous la forme d'une géocache organisée par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, un parcours de santé dans la coulée verte et une initiation au football gaélique. Cette sortie a aussi été l'occasion d'expérimenter le pique-nique zéro déchet.



Défis et des activités dans le cadre du projet Édusanté :

Chaque élève devait, à partir des aliments proposés, composer un petit déjeuner équilibré.

Du 1^{er} juin au 1^{er} juillet, l'ensemble des élèves du groupe scolaire doit réaliser 2024 km à pied. Les élèves ont aussi réalisé un défi nature. Ils devaient prendre en photo un élément remarquable. Ces photos seront exposées le samedi 25 juin au cours de la fête de l'école.

Pour compléter ce projet, et participer à la semaine sans écrans, chaque famille s'est vue remettre une BOX composée par le CSC de Cerizay. Dans cette boîte, se trouvaient différentes activités à réaliser : bricolage, cuisine, sport...



L'intervention de la ludothèque itinérante et associative **Dé en Bulles** pour les élèves de la PS au CE1. Pendant 2 heures, les élèves ont joué... à des jeux de société, jeux en bois, jeux de construction...



Ce projet Édusanté a plusieurs objectifs : favoriser le sommeil des enfants en augmentant leur activité physique sans les écrans, développer leur imagination, favoriser les temps famille/enfant, renouer avec l'expérience de la nature.

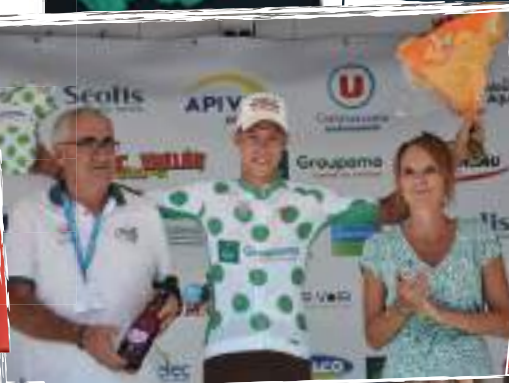


ROZINE



VACANSE

TOUR DES DEUX-SÈVRES 2022





COURLAY *ville étape*



14 JUILLET 2022

Quiz "Légumes et plantes sauvages au jardin"

On trouve vraiment de tout dans les jardins de chez nous... Des légumes, des fruits, des herbes folles...

Saurez-vous associer chaque image avec le nom de la plante qu'on y voit ?



Betterave
Angélique
Fraisier
Topinambour
Persil
Cerisier
Courge "Butternut"
Chélidoine
Pomme de terre
Ciboulette
Aneth
Rhubarbe

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

Réponses en page "Sommaire"

Ecole élémentaire E. Pérochon

Rituel du "Chaque jour compte"

Le 7 avril, les classes du CP et CE1 ont fêté le 100^e jour d'école. Pour l'occasion, chaque élève avait préparé une collection de 100 objets. Ces collections ont été exposées les 9 et 10 mai sous le préau de l'école maternelle : enfants et parents ont pu découvrir et apprécier de belles créations.



Sortie scolaire au musée école de la Tour Nivelle pour les CP et CE1

Afin de prendre conscience de l'évolution des modes de vie en observant un milieu familial, l'école, les enfants ont revêtu la tenue des écoliers de 1900.

Ils se sont assis aux pupitres en bois pour recopier à la plume et à l'encre violette la morale du jour et ils ont découvert la vie d'un enfant de l'époque.

La visite du logement de l'instituteur et les objets anciens les ont plongés dans la vie quotidienne d'autrefois.

Pour finir, ils ont participé à un atelier de calligraphie.



Sortie scolaire à Nantes pour les CM1 et les CM2

Les classes de CM1 et CM2 sont parties à Nantes pour une journée.

"Nantes au Moyen-Âge" était le thème de la visite guidée du matin. Les élèves ont pu découvrir le château, la cathédrale et les maisons datant de l'époque du Moyen-Âge.

Ils ont pu ensuite prendre le tramway pour se rendre au Planétarium de Nantes.

Enfin, ils se sont rendus au Musée des Beaux-Arts où ils ont pu étudier 4 œuvres d'art.



L'ensemble des sorties a été financé par l'association des parents d'élèves "Sac à Dos"

Ecole élémentaire E. Pérochon

Projet "ÉCORCE"

Notre projet en sciences a touché à sa fin . Il s'agissait d'un long projet financé par le département et l'Éducation Nationale.

Au terme de deux sorties en compagnie d'une naturaliste, les classes de CM1 et de CM2 ont fait émerger chacune une problématique autour de la voie verte, des insectes et des papillons.

Après un questionnement et des hypothèses émises en classe, nous avons pu de nouveau mener des investigations sur la voie verte en compagnie d'un autre naturaliste.

Nous avons alors préparé un poster scientifique pour expliquer notre démarche et nos conclusions.

Enfin, le jeudi 23 juin, nous sommes allés retrouver les autres classes de CM et de 6^e du département des Deux-Sèvres qui ont participé à ce projet au musée des tumulus de Bougon. Ce jour-là, nous avons participé à un forum interclasses, à un atelier de sciences, et à la visite du site archéologique du tumulus.



Projet vélo CM1 / UEE

Les élèves de CM1 et de l'UEE ont participé à un projet vélo. Il s'est déroulé en 3 temps :

- des ateliers maniabilité du vélo sur la cour, et autour de l'école,
- des sorties sur route,
- une sortie au vélodrome de Bressuire, axée sur la sécurité routière.



Pour tout contact : Tél : 05 49 72 72 37
Courriel : ce.0790303A@ac-poitiers.fr

APE Sac à dos



"Sac à dos"

Association de Parents d'Elèves du Groupe Scolaire Ernest Pérochon
Siège Social : 34, 42 Rue Salliard du Rivault 79440 COURLAY
Mail : sacadoscourlay@laposte.net

L'association SAC A DOS est un groupe de parents d'élèves bénévoles qui organise et anime différentes manifestations tout au long de l'année scolaire afin de financer des achats pour l'école ou pour différentes sorties scolaires.

Depuis Janvier, nous avons mené plusieurs actions :

- Vente de gâteaux "Bijoux",
- Vente de chocolat de Pâques avec "Jeff de Bruges" à Bressuire,
- Vente de Pizza avec "l'Épicerie d'Auré", à Courlay.



Ces actions ont permis de financer :

- L'affiliation USEP,
- L'achat de jeux de cour,
- L'abonnement à des revues,
- Le pot de départ des CM2 en fin d'année scolaire,
- L'intervention de la Ludothèque ambulante "Dé En Bulles",
- Les entrées au Théâtre de Bressuire,
- Les sorties scolaires de fin d'année (entrées + transport) :
 - Au jardin Camifolia à Chemillé pour les 3 classes de maternelle,
 - Au Musée de la Tour Nivelle à Courlay pour les CP/CE1,
 - Au Château de St Mesmin pour les CE2/UEE,
 - À la Ville de Nantes pour les CM1/CM2,



Après 2 ans sans fête d'école, nous nous sommes réunis le Samedi 25 Juin à partir de 16 h afin de profiter de cette fin d'année !

Danses des enfants, jeux extérieurs, structures gonflables, buvette, food-truck pour célébrer la fin de l'année scolaire 2021/2022 !

BEL ÉTÉ À TOUS !

Ecole St Rémi

Les enfants de CE2-CM ont continué leurs découvertes avec l'association BétaPi (βπ) sur les énergies : solaire, éolienne...



Le 21 mars, c'était la journée mondiale de la trisomie. Chaque enfant était invité à venir avec des chaussettes différentes. Souricette a aussi tenu à mettre des chaussettes différentes !



Régulièrement dans la semaine, les CE2 et CM vont lire des histoires aux plus jeunes. Cela permet d'apprendre à mieux se connaître tout en découvrant de nouvelles histoires.



Ecole St Rémi

Les élèves de la maternelle au CE1 sont allés découvrir La Folie de Finfarine à POIROUX (85). Découverte de nombreux insectes, de la vie des abeilles, du métier d'apiculteur... Une journée riche en découvertes.



Les CE2-CM sont allés passer une journée à Terra Botanica. Ils sont revenus très contents de leur sortie et avec l'envie d'y retourner avec leur famille.



Ce jeudi 16 juin, l'APPEL a offert une journée jeux pour les enfants de l'école. Grâce à l'association Dé en bulle, ils ont pu découvrir de nombreux jeux : imitation, construction, équilibre, jeux en bois et enfin jeux de société. La journée était très chaude mais les enfants ont été ravis de toutes ces activités.



Ecole St Rémi

Projet Musique

Les enfants de la maternelle au CM2 profitent cette année encore de séances de musique avec Mathieu Blanchard, du Conservatoire de musique. Ils ont montré leurs talents à leur famille le soir du 1^{er} juillet 2022.



Les élèves de CE2-CM ont pu faire 4 séances de Tennis de table. Merci à Mr Quintard de leur faire découvrir ce nouveau sport.



Ils peuvent aussi profiter avec les GS-CP-CE1 de séances découverte de basket-ball.



Si vous voulez en savoir plus sur les activités de l'école Saint Rémi, voir plus d'images... n'hésitez pas à aller le découvrir sur la partie Blog du site de l'école : <https://www.saint-remi.com/ecolesaintremi>





Le Loto de l'école

Le dimanche 12 septembre, à la salle des fêtes, s'est déroulé le loto organisé par l'OGEC et animé par Laura ! Il y a eu une belle fréquentation et tous les participants étaient très heureux de pouvoir de nouveau se retrouver pour jouer !



Nos randonnées pédestres et VTT

Pour sa 4^e édition, la Rand'école a eu un fort succès en accueillant 322 marcheurs et 232 vététistes ravis des parcours proposés et de la convivialité. Ils ont pu découvrir les chemins du bocage sur 8, 14 ou 19 km en marchant et sur 35, 45 ou 60 km à vélo.

Nous avons renouvelé ce beau succès le dimanche 22 mai 2022 pour la 5^e Rand'école !



Un grand MERCI aux parents bénévoles de l'école pour la préparation et la tenue de cette manifestation !!

APEL-OGEC



La cueillette des pommes et la mise en bouteille du JUS DE POMMES

Toutes les familles de l'école étaient conviées à cette journée, dans les vergers du Lac, en Vendée. Les enfants et les parents qui ont répondu présents ont vécu une journée conviviale. Ils ont la fierté de vous proposer le JUS DE POMMES cuvée 2021-2022.



À la vente à 2,10 € le litre, tout au long de l'année, vous pouvez contacter Samuel GRELLIER au 06 85 34 75 51. Retrait de votre commande à l'école St Rémi, 21 rue Bois Martin.

Plats à emporter

La vente de choucroute et tartiflette a été organisée le 28 novembre. Plats cuisinés par Aurélie de l'épicerie d'Auré, et dégustés par de nombreux Courlitaïsiens !

Et le dimanche 6 février, nous proposons le plat de pot-au-feu à emporter !



CABARET

"Les p'tits plaisirs et bonheurs de la vie"

Nous avons eu un vrai PLAISIR à retrouver le public durant les huit représentations en mars. Nous avons partagé des moments forts en émotion avec de la danse, du chant, de l'humour, de la musique et de la magie !

Un GRAND MERCI à l'ensemble des organisateurs, des participants et bénévoles de chaque commission, vous nous avez offert un BEAU spectacle !



APEL-OGEC



BRAVO aux enfants
pour leur prestation !



DATES à RETENIR :

Le LOTO de l'école le 2 octobre 2022

Le pot-au-feu le 29 janvier 2023

La randonnée le 14 mai 2023

Le bureau de l'APEL

Gaëlle Migeon (présidente)
Samuel Grellier (vice président)
Coralie Peltier (trésorière)
Élise Micheneau (secrétaire)

Le bureau de l'OGEC

Anne Cousineau (présidente)
Céline Puau (vice présidente)
Angélique Chupin (trésorière)
Gaëlle Roy (vice trésorière)
Ludovic Berthonneau (secrétaire)

Nouveaux membres APEL-OGEC :

Blandine Faure, Élodie Gourmaud, Franck Bohy, Juliette Seguin, Nicolas Mimault (OGEC)

Retrouvez toutes les informations concernant les prochaines manifestations sur le site internet de l'école :
www.saint-remi.com

Accueil de Loisirs

L'accueil de loisirs est maintenant ouvert depuis septembre 2021 et l'équipe d'animation accueille en moyenne une quarantaine d'enfants chaque mercredi.



De gauche à droite

Émeline LANDREAU / Camille BERTHELOT / Marie-Claude CLOCHARD / Isabelle TEXIER / Lise MAROLLAUD / Sandrine SIMON-BOUHET / Catherine MICHENEAU

Jeux avec Dé en Bulles



Sortie vélo

Carnaval



Pâtisserie

Fabrication de grands jeux



Mervent

Les animatrices tiennent à remercier les entreprises suivantes :

- BOUYGUES Telecom (pour un don de matériel)
- Jérémy HENNON (pour la peinture des jeux)
- l'EARL BOISSINOT Daniel (pour la fourniture de plants pour la fête des pères)

À vos agendas...

Dates à retenir

2^e semestre 2022



Samedi 17 et dimanche 18 septembre
Journées Européennes du Patrimoine, au musée de la Tournivelle et à l'église

Samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre
Exposition artistique, salle Espace du midi



Dimanche 2 octobre
Loto école Saint-Rémi, salle des fêtes

Samedi 22 octobre
Exposition photographique, salle Espace du midi (M. BAGOT)

Mercredi 26 octobre
Repas des Aînés de la commune

Dimanche 13 novembre
Loto du club de pétanque

19, 20, 25, 26 et 27 novembre, puis le 2 décembre (au profit du Téléthon)
Séances théâtrales des Tréteaux Courlitaïes, salle des fêtes

Samedi 10 décembre
Concours de tarot, (au profit des Restos du Cœur), salle des fêtes

2 et 3 décembre
Animations pour le Téléthon

Samedi 17 décembre
Corrida de Courlay

29 janvier 2023
Pot-au-feu, école Saint-Rémi

Jacques BARBAUD (un Courlitaïes) en concert à Bocapôle le 1er décembre 2022, à 20 h 00, au profit du Téléthon.

Entrée : 15 euros.

La billetterie sera ouverte à l'accueil de l'Ehpad "Le pied du Roy" (paiement par chèque) ou à l'Office du tourisme de Bressuire et de Mauléon.



Et cet été, au Musée de La Tournivelle...

Exposition temporaire
"Mémoires d'écoliers"

Mise en lumière des objets scolaires sortis des collections du Musée, acquis en partie grâce aux dons de particuliers.



Cérémonie du 8 mai 2022



Le Maire André Guillermic et le président de l'UNC Jean-Marc Fuzeau ont présidé la 77^e commémoration de l'armistice du 8 mai 1945.

La Fraternelle était présente pour assurer l'animation musicale avec la "Sonnerie aux morts" et "La Marseillaise".



A la fin de la cérémonie, trois Soldats de France, **Yohann Vergnaud, Charles Bernard et Jean-Paul Rangeard** ont reçu leur première distinction, une médaille et un diplôme : *"en témoignage de notre reconnaissance pour votre engagement au sein du monde combattant, de la collectivité, tout en apportant votre aide à la transmission du devoir de mémoire"*.

1962 2022

IL y a 60 ans, le 19 mars, à Evian, des accords étaient signés entre la France et l'Algérie reconnaissant l'indépendance de cette colonie, française depuis 1830.

Durant ces 8 années de guerre, bon nombre de jeunes Courlitaïens ont dû quitter leur famille, leur pays et pour certains rappelés, une épouse, voire des enfants ...

Ils quittaient une région paisible, un travail et partaient vers un pays inconnu de l'autre côté de la Méditerranée, découvrant un autre peuple, une autre culture, un autre mode de vie... **Et ils avaient 20 ans !...**

Certains n'y sont restés que quelques mois, d'autres y ont passé 2 ans, voire plus.

Cette page de leur vie est restée gravée dans leur mémoire et parfois, même 60 ans après, des souvenirs douloureux remontent à la surface... un copain tué au cours d'une embuscade... les attentats... mais aussi la souffrance de la population et des Harkis. Que sont-ils devenus ces harkis engagés avec nous dans l'armée Française ?

Cette guerre (qui ne voulait pas dire son nom) n'a pas fait de victimes parmi les jeunes Courlitaïens, seulement un blessé. Cependant beaucoup d'entre eux ont perdu un copain pendant ce conflit. C'est pourquoi, depuis 60 ans, le 5 décembre, les Anciens d'Algérie se souviennent et honorent leurs amis tombés loin de leurs pays.

Ce sont eux aussi qui font mémoire de leurs ancêtres morts pendant les guerres 14-18 et 39-45.

Mais les années passent et beaucoup d'entre eux nous ont déjà quittés... Les plus jeunes ont maintenant 80 ans !...

C'est pourquoi, l'UNC, association fondée après la guerre 14-18 par la volonté de **Georges CLEMENCEAU** et du **Père BROTTIER**, et qui cette année fêtera ses 100 ans, accueille avec joie les nouvelles générations en tant que "Soldats de France". La section de Courlay en compte, à ce jour, 11 dont 2 jeunes porte-drapeaux. Merci à eux. Le 8 mai dernier, 3 d'entre eux ont reçu la médaille et le diplôme de "Soldats de France"... la relève est assurée... grâce à eux le devoir de mémoire perdurera...

Reste la PAIX à construire tous les jours... Gardons l'espoir que la guerre revenue en Europe ne s'étende pas et épargne les plus jeunes.

C'est le souhait de tous les anciens combattants ayant traversé les conflits du siècle dernier.

Courlay-Animations



Du changement à la tête de Courlay-Animations...

Pas de fête d'été depuis deux ans, Covid oblige, mais Courlay-Animations aura réussi à organiser sa Corrida fin 2021, après, là-aussi, une interruption pour cause de pandémie... Pas de disparition, donc. Simplet, comme dans d'autres associations, les responsables souhaitent "passer la main", et laisser les rênes à d'autres bénévoles. C'est ainsi que s'est formé un nouveau bureau pour Courlay-Animations.



(de gauche à droite)

Ludovic AIRAULT, vice-secrétaire / Samuel BOISSINOT, président /
Christelle BROSSARD, trésorière / Jean BODIN, vice-président / Séverine
BODIN, secrétaire / Amandine GROLLEAU, vice-trésorière

Un immense merci à Serge et Maryline, qui ont beaucoup œuvré pour la réussite des manifestations organisés par Courlay-Animations, depuis de nombreuses années, et qui ont souhaité laisser la place à la jeunesse.



Un des temps forts, pour Courlay-Animations, reste l'organisation de la fête d'été, avec son incontournable course de caisses à savon... Une équipe a donc été formée pour s'occuper plus précisément de ce moment attendu.



L'Atelier chorégraphique



Enfin !!! Nous avons retrouvé le parquet pour le plus grand Bonheur de toutes les danseuses et de Nathalie notre professeure. Grâce à son énergie communicative, nous sommes reparties sur une belle dynamique !



Cette année, nous avons pu proposer en mars un Atelier THÉÂTRE aux groupes Inter 1 et Préados. Il a été animé par un intervenant de la troupe "Côté Cour" de Cholet. Les élèves ont beaucoup aimé ce moment de détente mais où on leur a demandé malgré tout de travailler. Ce stage avait pour but d'apprendre à faire ressortir ses émotions et de se lâcher sur scène.

Après 2 années sans représentation, nous sommes ravies d'être remontées sur scène et d'avoir retrouvé le public les 10 et 11 juin. Et pour qu'un spectacle soit réussi, il faut notamment compter sur de beaux costumes et donc des couturières.



Depuis quelques années, nous organisons des ateliers couture pour confectionner les costumes de nos spectacles. C'est un moment de partage de savoir-faire et de détente. Aucune contrainte, que du plaisir !



Nous avons donc repris nos ateliers. Une équipe de bénévoles (parents d'élèves, personnes à la retraite ou en activité et notre bureau) confectionne les costumes de notre

prochain spectacle. Nous tenons à les remercier sincèrement pour leur précieuse aide et le temps consacré à notre association.



Le thème de notre spectacle cette année l'a emmené en promenade dansée à Courlay : l'étang, la fontaine, la bibliothèque, la Tour Nivelles... Un pur moment de Bonheur partagé entre danseuses et avec le public.



L'Atelier chorégraphique

LA DANSE est un Art ! La Danse n'est que Bien-être !



L comme... **L**âcher-prise
A comme... **A**llier le corps et l'esprit
D comme... Se **D**évoiler
A comme... **A**ccueillir son corps et **A**ssumer ainsi ses mouvements
N comme... **N**ourrir son corps de positivité
S comme... **S**entir son corps
E comme... **E**xprimer ses émotions

Les inscriptions sont ouvertes. N'hésitez plus, la danse est faite pour vous !!! De 4 ans à adultes...

Notre assemblée générale ainsi que les inscriptions se tiendront le **MARDI 30 AOÛT**, à 20 h à la salle Robert Bobin.



La danse est le plus sublime, le plus mouvant, le plus beau de tous les arts, parce qu'elle n'est pas une simple traduction ou abstraction de la vie ; c'est la vie elle-même.

Jacques Attali (artiste, écrivain, homme politique, scientifique)

On vous attend, à bientôt



Retrouvez-nous sur : www.atelier-choregraphique-courlitaais.fr
Contactez-nous au 06 33 30 70 46 ou par mail courlaydanse@gmail.com
Vous pouvez aussi nous retrouver sur Facebook et Instagram.

Gymnastique volontaire

Nous nous réjouissons que tous les cours se soient bien déroulés et que nous ayons pu nous retrouver en salle, malgré les restrictions et règlements dûs au Covid 19 !

Actuellement, les cours peuvent avoir lieu sans aucune restriction sanitaire.

Bien entendu, selon l'évolution de la situation sanitaire, nous nous conformerons aux règles édictées par le gouvernement.

Les cours reprendront à partir du 12 septembre dans la salle Robert Bobin.

- Cours Seniors les lundis à 9 h 45 :

Activation cardiaque, renforcement musculaire, travail fonctionnel, stretching, respiration... pour rester en pleine forme.

- Cours Fitness les mercredis à 20 H 00 :

Cardio avec des petites chorégraphies, d'intervalle training, du step...

Renforcement musculaire fonctionnel, stretching... dans la joie et la bonne humeur.

- Cours de Pilates* les mercredis à 18 H 30, les jeudis à 18 H 50 et 20 H 05.

* *Le Pilates est une méthode d'entraînement globale travaillant à la fois la respiration, le renforcement des muscles profonds et la mobilité des articulations.*

Joseph Pilates, inventeur de la méthode, souhaitait qu'elle permette à chacun de devenir à la fois "fort comme une colonne grecque et souple comme un chat".

Les cours de Pilates sont limités à 9 personnes.



Tous les cours sont animés par Claudia, éducatrice des Métiers de la Forme et professeur de Pilates.

Pour tout renseignement

Claudia (éducatrice) : 06 10 45 33 07

Anita Compagnon (secrétaire de l'association) : 05 49 72 22 86

Annick Compagnon (trésorière de l'association) : 05 49 72 28 51

Hand-ball

L'effectif de cette saison est de 135 licenciés (en baisse de 9 par rapport à l'année dernière).

La saison 2021-2022 s'est terminée fin mai, début juin pour les championnats et mi-juin pour les 15 ans filles qui ont joué les demi-finales de la Coupe des Deux Sèvres.



Le point sur les résultats de cette saison qui s'est déroulée en plusieurs phases :

Pour les séniors masculins, la saison a été plutôt compliquée avec une descente en départemental pour l'équipe première, ce qui par conséquent, fait aussi descendre la réserve en excellence.

L'équipe séniors filles termine 5^e avec un beau parcours en Coupe de France.

Les 18 ans filles terminent 3^e dans un championnat où il y avait seulement 5 équipes.

Les 18 ans garçons ont fait une bonne 2^e phase en terminant 2^e de la poule basse.

Les 15 ans filles terminent 4^e sur 10 ; elles ont évolué en poule haute, défaite en demi-finale de la Coupe des Deux Sèvres.

Les 15 ans garçons se classent 5^e de la poule basse.

Les 13 ans garçons terminent derniers avec beaucoup de première année dans leur effectif.

Les 13 ans filles terminent 2^e de la poule basse.

Les 11 ans filles et garçons ont bien progressé au cours de l'année pour terminer par des victoires sur la fin de saison.

Les 9 ans ont participé à des plateaux avec des résultats divers.

Notre équipe loisirs à fait plusieurs matchs amicaux.



Côté arbitrage, félicitations à Grégoire qui accède avec son binôme au plus haut niveau d'arbitrage jeune arbitre niveau régional, soit T1, performance qui lui permettra d'officier au niveau national jeune la saison prochaine.

Il a aussi arbitré la finale de la Coupe des Deux Sèvres 18 ans masculine, ce qui est une belle récompense pour sa saison.

Il est aussi notre formateur de jeunes arbitres du club.

Pour ne rien manquer sur le club, vous pouvez nous suivre sur :

Site : <https://hbcc-courlay.clubeo.com/>

Facebook : <https://www.facebook.com/invitation.hbcccourlay>

Instagram : @handball_courlay

Si vous voulez nous rejoindre, merci de contacter notre secrétaire
DOYEN Anita 06 07 83 42 60 ou par mël 6079028@ffhandball.net



Le FC3C flanche en phase retour.



L'équipe 1 du FC3C a laissé échapper une montée pourtant à sa portée.



Les dirigeants ont dressé le bilan de la saison à la salle du Midi, début juin.

Rappelez-vous. Dans notre dernier bulletin de janvier, nous vantions le bon début de saison du FC3C avec un titre honorifique de champion d'automne, mais que seulement la moitié du chemin était faite. Aurions-nous été oiseau de mauvaise augure ? Il faut se rendre à l'évidence, la deuxième partie de championnat n'a pas été à la hauteur des ambitions et le club a dû se satisfaire de la plus basse place du podium. Dirigeants et staff technique ont bien sûr tiré les leçons de ce semi-échec comme l'a commenté l'entraîneur Jean-François Courillaud : "Bonne phase aller avec un jeu de mouvement très productif, ce que nous n'avons pas réitéré en phase retour. J'ai peut-être manqué de rigueur avec les joueurs qui ont cru trop tôt que tout était fait. Il faudra être plus constant l'an prochain". Le club pourra compter sur plusieurs recrues qui devraient apporter plus de stabilité à son équipe phare. Quant aux trois réserves, elles terminent dans le ventre mou de leur championnat avec pour ambition de mieux faire la saison prochaine.



Né de la fusion Chanteloup-Courlay-La Chapelle, Le FC3C compte désormais plus de 300 licenciés avec un vivier de jeunes très prometteur, c'est un motif d'espoir pour l'avenir du club.

Eric Jamin, le coordinateur sportif, et Alex Caloux, le responsable technique, ne cachent pas leur satisfaction :

Les jeunes se sentent concernés, éducateurs, joueurs, parents sont très présents. Grâce à l'investissement de toutes les forces du club, nous sommes sur la bonne voie. Les U14 montent en Régional 2 (une première !). Plusieurs équipes ont disputé les finales départementales. Les U15 et U17 ont particulièrement fait honneur au club. À St Varent, les U15 (en haut) se sont octroyé le titre de champion départemental D1 aux dépens de Champdeniers-Pamplie (2-1). À Beauvoir, les U17 (en bas) se sont offert la coupe Angélique en remportant la finale (1-0) face à l'entente Absie-Moutiers".

Clou de la saison : Finale de la Coupe Deux-Sèvres !

Le FC3C a eu l'honneur de se voir confier l'organisation de la finale de la coupe des Deux-Sèvres, Chiché-Avenir 79. Plus de cent bénévoles ont contribué au succès de ce que l'on appelle la fête du football deux-sévrien. Pour l'occasion, la canicule avait fait une pause et pourtant, sur et autour du terrain, l'ambiance, elle, était brûlante. Sur le terrain, on s'est battu pour la conquête du ballon, bien sûr, sur les pourtours copieusement garnis, la lutte a fait rage entre supporters des deux camps à force chants, trompettes, tambours et autres fumigènes. Petit avantage à Chiché en termes d'animation, mais, au score, c'est bien Avenir 79 qui s'est imposé (3-1).



9 H, les signaleurs s'apprêtent à mettre en place le dispositif parkings, pancartes...



Midi, dernières consignes, petite collation, avant le déferlement.

16 H 15, début du match, les supporters chichéens mettent le feu...



Pas mal non plus du côté d'Avenir 79.



17 H, mi-temps, les buvettes sont prises d'assaut.



Malgré les législatives, les élus du Bocage n'ont pas manqué l'évènement.

Tennis de table

La saison est maintenant terminée et nous pouvons apprécier le parcours honorable de nos 6 équipes : Une exceptionnelle première phase qui s'est terminée en décembre dernier par la montée au niveau supérieur de 4 de nos 6 équipes engagées :

Equipe	Classement Phase 1	
Régionale 3 - A	1 ^{ère}	Montée en R2 en phase 2
Régionale 3 - B	1 ^{ère}	Montée en R2 en phase 2
Départementale 1	1 ^{ère}	Montée en PR en phase 2
Départementale 2 - A	1 ^{ère}	Montée en D1 en phase 2
Départementale 2 - B	5 ^e	Maintien en D2 en phase 2
Départementale 3	4 ^e	Maintien en D3 en phase 2

Une deuxième phase plus compliquée mais qui se termine sur une belle note puisque notre équipe fédération termine à la première place de sa poule en Régionale 2 :

Equipe	Classement Phase 2	
Régionale 2 - A	1 ^{ère}	Attente décision
Régionale 2 - B	7 ^e	Attente décision
PR	5 ^e	Attente décision
Départementale 1	7 ^e	Attente décision
Départementale 2	6 ^e	Attente décision
Départementale 3	5 ^e	Attente décision



Comme chaque année au printemps, nous avons organisé avec les écoles les "premiers pas pongistes". Il s'agit de faire découvrir le tennis de table aux enfants en leur proposant des séances encadrées par notre entraîneur Olivier Quintard.

Concernant la saison 2022-2023, voici les dates des permanences pour les inscriptions :
Salle de Tennis de table les mardi 6, jeudi 8, mardi 13 et jeudi 15 septembre de 18 h 30 à 19 h 30.

Pour tout renseignement, contacter F. CORNU (Président) au 06 15 82 74 86
ou D. BONDU (secrétaire) au 06 76 23 33 76

Courlay Pêche Loisirs

Nouvelle année, nouveau bureau pour l'association de pêche de la commune.

Suite à la vidange de l'étang, effectuée au début du mois de novembre dernier, un alevinage en a découlé, notamment en gardons, tanches et carnassiers.

Notre traditionnelle assemblée générale a eu lieu, ce qui fut l'occasion de traiter de sujets divers et variés, pour certains d'émettre le souhait de passer la main et pour d'autres, de se proposer à intégrer le bureau.

À la suite de celle-ci, un nouveau bureau fut élu :

Président : GONNORD Damien

Vice-président : AUBINEAU Mathieu

Trésorier : HERPIN Damien

Secrétaire : PORTRAIT Gérard

L'ouverture annuelle fut fixée, comme à l'accoutumée, pour la mi-mars, avec la pêche des carnassiers.

Malheureusement pour le nouveau bureau et les pêcheurs courlitaix, la météo en décida autrement : le déficit de pluie de fin 2021 et de début 2022 ne permettra pas au plan d'eau de se remplir correctement, ce qui retardera notre ouverture au samedi 7 mai.

Malgré un plan d'eau pas à son niveau habituel, une quarantaine de pêcheurs se retrouveront le samedi à 8 h 00 pour taquiner "maîtres brochet et sandre" avec plus ou moins de réussite pour les uns et les autres, mais toujours avec la bonne humeur qui caractérise notre passion commune, la pêche.

Je tenais, pour finir, à remercier le précédent bureau et notamment Jean Poupard pour toutes ces années passées à la présidence de notre association et pour son investissement de chaque instant dans celle-ci.

La carte est toujours disponible au café Saint-Éloi et à l'épicerie d'Auré.



Loisirs adultes

L'association Loisirs Adultes compte 110 adhérents toutes activités confondues.
La carte d'adhésion permet de participer à toutes les activités.

Le lundi : Scrabble, à la salle Robert Bobin à partir de 14 h.
Le matériel pour le jeu est à disposition dans la salle.

Le mardi : Marche de 2 heures ou de 1 heure selon les capacités de chacun.
La marche "longue" démarre à 14 h devant l'ancienne cantine, l'autre démarre à 15 h.



Après l'effort, le réconfort, le goûter attend les marcheurs dans l'ancienne cantine et est suivi pour celles et ceux qui le désirent de la belote et du tak-tik selon la demande.

Le jeudi : salle Robert Bobin, les pratiquants de Qi-Gong se retrouvent à 10 h pour leur séance hebdomadaire, qui se termine par un temps de relaxation.



Loisirs adultes

Le jeudi : salle Robert Bobin, les joueuses de belote se rassemblent à 14 h 30 pour passer un après-midi sympa.



Le jeudi : Salle espace du midi, à partir de 14 h, les bricoleurs et bricoleuses sont à l'œuvre pour de la peinture, de la mosaïque, des travaux d'aiguilles ou tout simplement pour venir papoter et passer un après-midi convivial.



Un vendredi sur deux : Le poker se rassemble à partir de 20 h 30 à l'ancienne cantine. Convivialité assurée. Contact au 06 26 45 72 96.

La cuisine : cette année, cette activité a été suspendue en raison du COVID. Nous espérons relancer cette section l'année prochaine.

Le 7 juin, les adhérents qui le souhaitent se sont retrouvés pour le repas de fin de saison.



Pour plus de renseignements : contact au 05 49 72 22 86 ou au 05 49 72 28 51

Les Tréteaux courlitaïs

Les ateliers-théâtre pour préparer la nouvelle saison

Le début de l'année 2022 a vu la reprise des ateliers. LN* y propose diverses activités, jeux de scène, improvisation, pour le plus grand plaisir des jeunes et adultes.



* Hélène SOULARD



Ces ateliers, auxquels il est possible de s'inscrire, (voir numéro de téléphone en bas de page) constituent un excellent moyen de préparation pour les futures représentations qui auront lieu en fin d'année. Une comédie policière y sera interprétée par les dix actrices et acteurs de la troupe.

Séances prévues les

19, 20, 25, 26 et 27 novembre

et 2 décembre 2022.



Contact

lestreteauxcourlitaïs@outlook.fr

Tél. : 06 19 66 85 66 / 06 68 33 32 24

La Tour Nivelles

En 2022, le musée reprend vie et s'anime !



Après deux années au ralenti pour cause de pandémie, le musée d'école de la Tour Nivelles peut enfin reprendre son rythme habituel ! Les écoles sont revenues tout au long du printemps à l'occasion de leur sortie scolaire afin de découvrir la vie des écoliers il y a 100 ans.

À partir du 9 juillet, les groupes scolaires laisseront leurs places sur les bancs de l'école 1900, aux visiteurs individuels et aux centres de loisirs pour un été riche en animations.

Au programme des vacances estivales

Le musée ouvrira du **samedi 9 juillet au mardi 31 août 2022** de 10 h 30 à 18 h 30 avec une pause méridienne de 13 h à 14 h. Chaque jour, le programme fait peau neuve : jeu de piste, visite animée de la classe (avec retour des visites costumées !), démonstrations de jeux de cour... Et pour varier les plaisirs, l'association Les Amis de la Tour Nivelles a misé sur une programmation aux multiples animations : scientifiques, ludiques, créatives... il y aura également une exposition temporaire et une journée festive.

L'exposition temporaire "Mémoires d'écoliers" Du samedi 9 juillet au dimanche 20 novembre 2022

En 2022, l'association Les Amis de la Tour Nivelles fait honneur à la générosité de ses donateurs et met en valeur une partie des objets reçus en don pour créer une exposition temporaire consacrée à l'école de la III^e République. Celle-ci sera plus particulièrement consacrée aux différents apprentissages enseignés aux enfants : travaux manuels, mathématiques, leçons de morale, dictée, histoire, géographie ou encore, leçons de choses, illustrés par des livres, ouvrages de couture, cahiers et autre matériel scolaire.



"Fête d'école... à l'ancienne !" Dimanche 31 juillet 2022 de 14 h à 18 h 30

Une journée festive est proposée aux visiteurs pour le dernier dimanche du mois de juillet. Au programme : stands de jeux avec lots à gagner, buvette, stand de pralines et de confiseries. Mais aussi...

Faites vos jeux... ! avec les animateurs de l'entreprise **Le temps des jeux** de Combrand. De grands jeux en bois vont occuper la cour de récréation avec des concours et des tournois proposés par les animateurs.

Guidés par **Sandrine BOURREAU**, alias **Claudette FUZEAU**, assistez à une "visite-spectacle" qui vous sortira des sentiers battus ! Une visite drôle et décalée. Cette visite atypique est proposée à 16 h. Il est conseillé de réserver.



La Tour Nivelle

Les vendredis scientifiques



En partenariat avec l'Espace Mendès France de Poitiers, quelques vendredis de l'été seront consacrés aux sciences.

Du **29 juillet au 19 août 2022**, un médiateur scientifique se déplacera le vendredi pour évoquer différents thèmes attachés aux sciences : dinosaures, chimie, astronomie... Chaque atelier sera illustré par des expériences et des manipulations. La réservation est conseillée.

Des animations pour petits et grands

"Calligraphie sur bonnet d'âne", les dimanches 17 juillet et 7 août 2022

Après la visite animée de la classe 1900, les visiteurs, à partir de 8 ans, pourront s'initier à la calligraphie ! Puntition autrefois redoutée par tous les écoliers, la confection du bonnet d'âne se vaudra ludique. Après avoir fabriqué le bonnet d'âne en papier, les participants s'exerceront à écrire le mot "âne" à la plume biseautée.



Atelier "Jouets buissonniers", jeudi 4 août à 16 h 30



Après la visite animée de la classe 1900, les visiteurs seront invités à faire... l'école buissonnière ! Cette fois-ci, pas question de courir pieds nus à travers champs, mais de fabriquer un jouet buissonnier marquant de la première moitié du XX^e siècle : la charrette à bœufs, à l'aide d'objets de récupération. Cet atelier est accessible à partir de 6 ans accompagné d'un adulte. La réservation est conseillée.

Les Journées Européennes du Patrimoine

La saison estivale se clôture comme chaque année avec les Journées Européennes du Patrimoine.

À cette occasion, le musée ouvrira ses portes aux visiteurs amateurs de patrimoine, le **samedi 17 et le dimanche 18 septembre 2022**.

Animations dans la salle de classe, ateliers bricolages pour les enfants, jeux de cour et une exposition temporaire seront au programme pour marquer ce week-end consacré au patrimoine.

Renseignements : 05 49 80 29 37 / ournivelle@wanadoo.fr / www.tournivelle.fr



Après deux années de rassemblements en assistance restreinte, pour cause de pandémie, nous avons enfin organisé ce mercredi 11 mai une assemblée générale ordinaire avec les usagers, quelques salariées et les bénévoles.

Étaient présents les maires de Chanteloup et de Courlay et une représentante du conseil municipal de La Forêt sur Sèvre, ainsi que Mme BARATON et Mr HOUMEAU, présidente et directeur du réseau départemental de l'ADMR.

Après quelques chiffres clés de l'Union Nationale et de la Fédération Départementale ADMR présentés par le directeur départemental, a été exposée l'activité de l'association locale.

La constatation d'une baisse des adhérents est l'occasion de rappeler le caractère associatif de notre structure d'aide à domicile, et l'obligation d'une cotisation annuelle pour les bénévoles, mais aussi pour les usagers.

Pour cette année, la cotisation annuelle est de 12€.

Une équipe d'une douzaine de salariées a effectué 15 200 heures au cours de l'année 2021, soit une augmentation de plus de 5% d'activité par rapport à 2020, malgré les difficultés d'intervention liées à la COVID, et le manque récurrent de personnel.

Toute notre reconnaissance à nos salariées qui ont assuré, en effectuant des heures supplémentaires.

Nous sommes toujours à la recherche de personnel motivé et qui désire s'investir dans la durée.

Etoffer l'équipe de bénévoles est aussi notre préoccupation.

Le résultat financier reste positif.

Merci aux communes du secteur qui nous accompagnent et par leurs subventions et par le prêt de locaux.

Président : Yvon CAND



Ouverture du bureau (Mairie de Courlay)

Lundi matin de 8 h30 à 12 h 00 et le vendredi après-midi de 13 h 30 à 17 h 00

Permanences téléphoniques : lundi après-midi, mardi, mercredi et jeudi toute la journée, et vendredi matin au **05 49 72 63 46**

Continuité du service : En cas d'urgence de 7 h à 9 h et de 17 h à 19 h 30 et durant les week-ends et jours fériés au **05 49 09 57 85**

Solidarité sans frontières



Malgré cette période agitée, notre association a maintenu toutes ses activités. Plus que des mots, ce tableau avec les chiffres de l'année 2021, témoigne du travail des bénévoles qui collectent et trient, mais aussi de l'effort de tous ceux qui nous apportent papiers et cartons. Prenez le temps de le détailler et d'y réfléchir...

Dates chargements	Papiers ou cartons	Poids	Prix à la tonne	Totaux	Montant factures	N° facture		
06/01/2021	cartons	2,560 †	34,97 €	89,52 €	2682 €	191		
07/01/2021	papiers	13,160 †	47,69 €	627,60 €				
21/01/2021	cartons	3,320 †	34,97 €	116,10 €				
03/02/2021	cartons	2,520 †	34,97 €	88,12 €				
17/02/2021	cartons	2,900 †	34,97 €	101,41 €				
03/03/2021	cartons	2,540 †	34,97 €	88,82 €				
18/03/2021	cartons	2,440 †	34,97 €	85,33 €				
08/04/2021	cartons	2,740 †	81,99 €	224,65 €				
	papiers	11,120 †	55,69 €	619,27 €				
21/04/2021	cartons	2,720 †	81,99 €	223,01 €				
05/05/2021	cartons	2,440 †	81,99 €	200,06 €				
27/05/2021	cartons	2,660 †	81,99 €	218,09 €				
09/06/2021	cartons	2,540 †	81,99 €	208,25 €			4608,27 €	192
23/06/2021	cartons	2,860 †	81,99 €	234,49 €				
06/07/2021	cartons	2,920 †	81,99 €	239,41 €				
07/07/2021	papiers	12,280 †	55,69 €	683,87 €				
15/07/2021	cartons	2,700 †	81,99 €	221,37 €				
03/08/2021	cartons	3,060 †	81,99 €	250,89 €				
25/08/2021	cartons	2,980 †	81,99 €	244,33 €				
07/09/2021	cartons	2,700 †	81,99 €	221,37 €				
22/09/2021	cartons	2,920 †	81,99 €	239,41 €				
04/10/2021	cartons	2,900 †	81,99 €	237,77 €				
19/10/2021	cartons	2,720 †	81,99 €	223,01 €				
02/11/2021	cartons	3,000 †	81,99 €	245,97 €				
04/11/2021	papiers	12,020 †	55,69 €	669,39 €				
16/11/2021	cartons	2,760 †	81,99 €	226,29 €				
01/12/2021	cartons	2,720 †	81,99 €	223,01 €				
16/12/2021	cartons	2,920 †	81,99 €	239,41 €				
Totaux	Papiers	48,580 †		2600,14 €	7290,27 €			
	Cartons	66,540 †		4690,13 €				

Nous vous rappelons que l'apport des papiers et cartons peut se faire chaque vendredi au Fougiret, de 13 h 30 à 14 h 30 environ. Un lieu de dépôt dans le centre bourg, 80 rue Salliard du Rivault, est aussi aménagé pour recevoir livres, journaux, papiers et cartonnets propres et si possible séparés et attachés.

Sur notre lieu de stockage et de tri au Fougiret, les papiers et cartons sont entreposés dans des benues déposées par l'Agglo2b. Ensuite elles sont régulièrement enlevées en fonction du rythme de remplissage. Les dates de chargements portées sur le tableau vous montrent que les enlèvements sont assez fréquents et réclament une vraie présence. Vous noterez également que les prix à la tonne varient et que celui des cartons a plus que doublé ; c'est l'occasion de remercier les nombreux commerçants et artisans qui apportent leurs cartons.

Ainsi pour l'année 2021 nous avons récupéré et expédié 48,580 tonnes de papiers et 66,540 tonnes de cartons. Ce travail sur nos "déchets" récupérés puis valorisés est en fait une démarche écologique citoyenne qui nous permet de financer des projets humanitaires ; nous remercions tous ceux qui participent ainsi à la vie de Solidarité Sans Frontières.

Quant aux 7290,27 Euros sortis de nos poubelles ils vont financer des projets humanitaires choisis mais comme vous pouvez l'imaginer sur ce sujet les occasions d'aider ne manquent pas... Tous ceux qui voudraient des renseignements ou participer à notre association SSF peuvent nous contacter.

Solidarité Sans Frontières (Siège social : mairie de Courlay)

Zoom sur...
l'AREC



30 ans d'existence





Fête d'été 2022



Ces pages d'information sont distribuées semestriellement et gratuitement dans tous les foyers de la commune de Courlay par la Municipalité. (Photos Courrier de l'ouest, Nouvelle République et particuliers).

Imprimerie JADAULT - 79440 COURLAY